

SIDI BEL-ABBÈS

Le wali interdit
l'activité commerciale
devant les mosquées

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE DE FRANCE CONVOqué

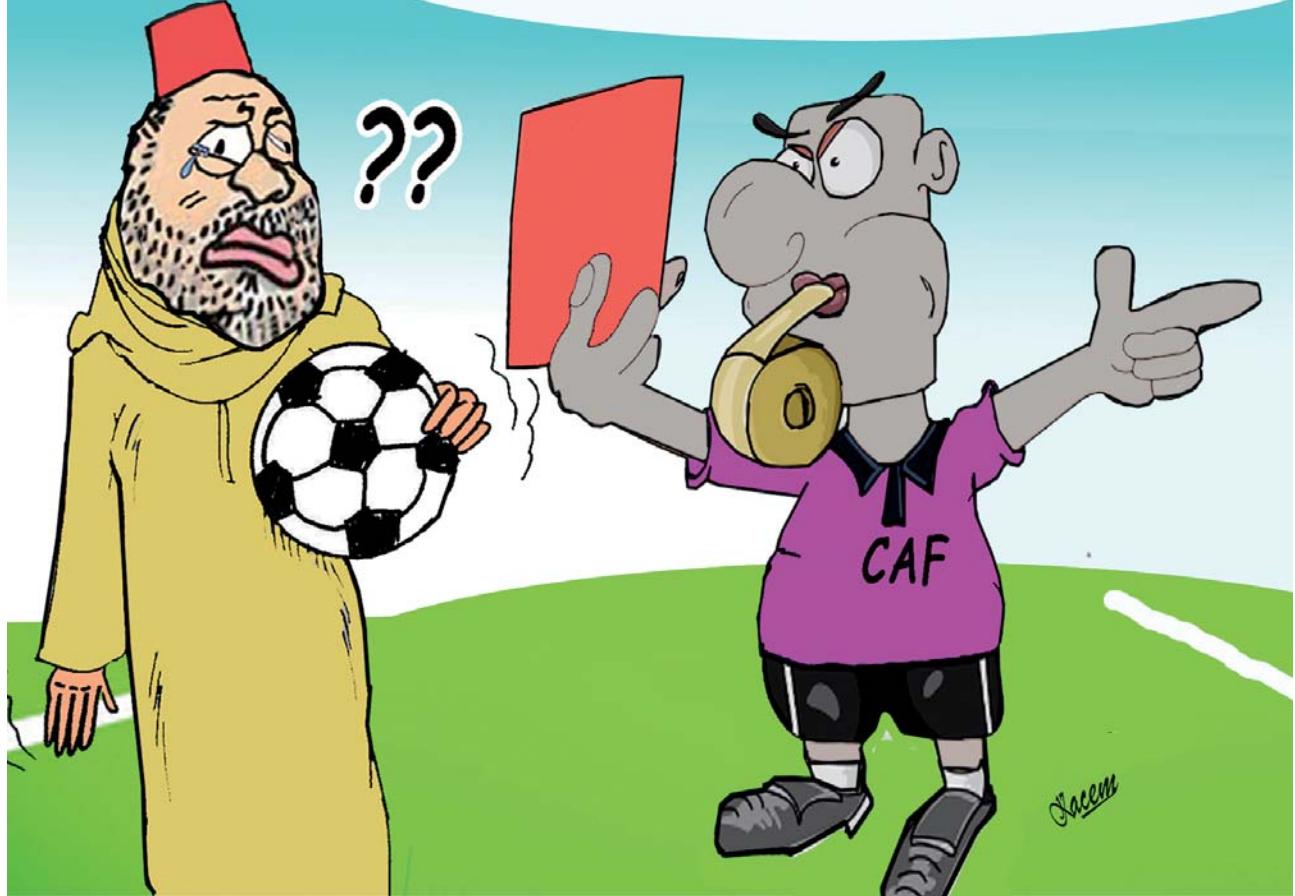
Quand la diplomatie
française bafoue les
usages élémentaires



RABAT 2025 : QUAND LA CAN FLIRTE AVEC LE CRIME

La finale de la CAN 2025, remportée par le Sénégal face au Maroc (1-0), aurait dû rester un moment de célébration sportive. Elle risque pourtant de s'inscrire durablement dans l'histoire du football africain pour de bien plus sombres raisons. Lire page 3

DE LA PELOUSE À LA MORGUE : LA CAN DES TÉNÈBRES



Boualem Boualem met fin aux rumeurs sur l'absence de Chengriha



Certaines voix, notamment à l'étranger, avaient versé dans la spéculation et lié le report de la présentation des deux textes à l'absence du général d'armée à cette réunion. Présent ce samedi au Palais des Nations à Alger où s'est tenue la conférence sur la révision « technique » de la Constitution pendant laquelle les dix propositions de la Présidence pour la modification de la Loi fondamentale ont été présentées, Boualem Boualem a répondu aux rumeurs. Interrogé par la presse, Boualem Boualem a démenti formellement que le report de la présentation des deux textes soit dû à l'absence de Chanegriha. Il y a eu beaucoup de spéculations autour de l'absence au Conseil des ministres du 28 décembre dernier du chef d'état-major de l'ANP, par ailleurs ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le général d'armée Said Chanegriha. Le directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, s'est exprimé sur le sujet ce samedi 24 janvier. Au cours de la réunion du Conseil des ministres en question, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné le report de l'examen de la révision « technique » de la Constitution et du projet de loi relatif au régime électoral.

Sid Ali Zerrouki nommé membre du Conseil africain de l'IA

tion en tant que membre de ce Conseil continental de haut niveau, indique, samedi, un communiqué du ministère. « Cette réunion, à laquelle le ministre a participé, par visioconférence, a rassemblé des ministres et des experts de différentes régions du continent africain, précise le communiqué », soulignant que cette nomination a été faite parmi « 226 personnalités éminentes, dont 54 ministres, le Conseil étant composé de 15 membres uniquement ». Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Union africaine (UA) et de l'Alliance « Smart Africa », ajoute le communiqué rapporté par l'agence APS. Cette réunion, note le communiqué, a été l'occasion de présenter et de discuter de la feuille de route pour la mise en œuvre du Conseil africain de l'intelligence artificielle, en sus des mécanismes d'exécution de la stratégie africaine en matière d'intelligence artificielle, afin de garantir l'accélération de l'adoption de ces technologies au niveau continental selon une approche responsable, globale et souveraine, servant les intérêts des peuples africains ». « Le programme annuel des réunions du Conseil a été évoqué, avec la définition des étapes principales et l'examen de la création de groupes de travail techniques spécialisés ». A cette occasion, M. Zerrouki a réaffirmé « l'engagement de l'Algérie à contribuer efficacement à l'élaboration des politiques et des cadres stratégiques et réglementaires relatifs à la gouvernance de l'intelligence artificielle et des infrastructures numériques, ainsi qu'à renforcer la coopération avec les pays africains frères dans les domaines de l'innovation, du renforcement des capacités et du développement des compétences humaines », selon la même source.

Ségolène Royal ce lundi à Alger

Fraîchement élue à la tête de l'association France-Algérie (AFA), Ségolène Royal est attendue à Alger ce lundi 26 janvier, à l'invitation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). La concernée a confirmé l'information sur les réseaux sociaux. Cette visite survient dans un contexte marqué par la reprise des tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France après un début de dégel. Samedi, le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger a été convoqué au ministère des Affaires étrangères après la diffusion jeudi sur France 2 d'un numéro de Complément d'enquête consacré à la crise franco-algérienne. « Je m'y rends lundi pour écouter et bâtir du positif », a-t-elle annoncé dimanche sur son compte X. « Nous devons la réconciliation aux jeunes des deux rives de la Méditerranée, entre la France et l'Algérie, le plus vaste pays du continent africain, afin de construire des projets fructueux dans les secteurs productifs porteurs d'avenir », a écrit Mme Royal.



La holding ACS récupère la société PAC Plastic

La société PAC Plastic Algeria Components a été officiellement intégrée, au portefeuille de la société holding algérienne des spécialités chimiques ACS, à la suite de la remise officielle de ses clés. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus de récupération et de valorisation des biens confisqués par les autorités publiques et de leur réintégration dans le tissu économique national. Selon un communiqué de l'entreprise, le transfert des actifs a été effectué officiellement de la Direction des domaines de l'Etat vers le holding ACS, représenté par son président-directeur général, Samir Yahiaoui. À cette occasion, ce dernier a présidé une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'installation du siège de la nouvelle société, désormais dénommée GENERAL PLASTIC INJECTI (GPI). Cette démarche vise à relancer l'activité de l'unité industrielle dans les meilleures conditions, à préserver ses capacités de production et à entamer une nouvelle phase de gestion et de développement, tout en maintenant les emplois existants et en garantissant la continuité des contrats des travailleurs précédemment employés par PAC, précise la même source. Le transfert constitue une étape importante dans le processus de réhabilitation de l'unité industrielle, à travers son intégration au portefeuille du holding, dans l'objectif de remettre en exploitation les moyens de production, d'améliorer les performances et de renforcer la valeur ajoutée industrielle.

SIFI GHARIB :

Une Constitution au service de la stabilité

Le Premier ministre, Sifi Gharib, a affirmé que le projet de modification technique de la Constitution s'inscrit pleinement dans la continuité de la construction institutionnelle de l'État et vise à renforcer durablement la stabilité politique, tout en soutenant le processus national de développement.



Par Belkacem

Président, samedi, la réunion consacrée à l'examen des propositions formulées par les présidents des différentes formations politiques participant au colloque dédié aux projets de modification technique de la Constitution et de la loi organique relative au régime électoral, le Premier ministre a souligné l'importance de ces ajustements juridiques dans l'adaptation continue de l'arsenal législatif aux exigences de la gouvernance moderne. Sifi Gharib a insisté sur la nécessité d'ancrer l'État de droit sur des bases solides, rappelant que le développement du système juridique doit être permanent, cohérent et efficace, afin d'accompagner les mutations politiques, économiques et sociales du pays. Selon lui, les réformes constitutionnelles ne peuvent être figées,

mais doivent évoluer pour garantir la stabilité des institutions et la crédibilité de l'action publique. Dans ce contexte, le Premier ministre a rappelé que les réformes constitutionnelles de 2020 ont consacré la primauté du droit, renforcé la solidité des institutions de l'État et garanti les libertés et droits fondamentaux. Ces réformes, a-t-il précisé, ont également contribué à dynamiser la vie politique nationale et à consolider le rôle de la société civile dans l'espace public. Abordant la question du système électoral, Sifi Gharib a expliqué que les réformes engagées visent à instaurer un équilibre entre les pouvoirs, considérés comme l'un des piliers essentiels de la construction constitutionnelle. Il a rappelé que les aspects matériels et logistiques des élections relèvent du ministère de l'Intérieur, chargé de garantir l'ensemble des moyens nécessaires au bon déroulement des échéances électorales. Parallèlement, l'Autorité nationale indépendante des élections demeure investie de ses missions constitutionnelles de supervision et de contrôle, dans le respect des principes de transparence, d'intégrité et de crédibilité du processus électoral. Enfin, le Premier ministre a souligné que la réussite des réformes dépend étroitement de l'implication de l'ensemble des acteurs nationaux, qu'il s'agisse des institutions, des partis politiques, de la société civile ou des médias. Il a appelé à un dialogue responsable et constructif, guidé par le souci de l'intérêt national supérieur. Sifi Gharib a, pour conclure, réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre résolument la voie des réformes et à examiner avec ouverture et responsabilité les propositions de modifications formulées, dans le cadre d'une démarche participative et inclusive.

ment des échéances électorales. Parallèlement, l'Autorité nationale indépendante des élections demeure investie de ses missions constitutionnelles de supervision et de contrôle, dans le respect des principes de transparence, d'intégrité et de crédibilité du processus électoral. Enfin, le Premier ministre a souligné que la réussite des réformes dépend étroitement de l'implication de l'ensemble des acteurs nationaux, qu'il s'agisse des institutions, des partis politiques, de la société civile ou des médias. Il a appelé à un dialogue responsable et constructif, guidé par le souci de l'intérêt national supérieur. Sifi Gharib a, pour conclure, réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre résolument la voie des réformes et à examiner avec ouverture et responsabilité les propositions de modifications formulées, dans le cadre d'une démarche participative et inclusive.

ment des échéances électorales. Parallèlement, l'Autorité nationale indépendante des élections demeure investie de ses missions constitutionnelles de supervision et de contrôle, dans le respect des principes de transparence, d'intégrité et de crédibilité du processus électoral. Enfin, le Premier ministre a souligné que la réussite des réformes dépend étroitement de l'implication de l'ensemble des acteurs nationaux, qu'il s'agisse des institutions, des partis politiques, de la société civile ou des médias. Il a appelé à un dialogue responsable et constructif, guidé par le souci de l'intérêt national supérieur. Sifi Gharib a, pour conclure, réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre résolument la voie des réformes et à examiner avec ouverture et responsabilité les propositions de modifications formulées, dans le cadre d'une démarche participative et inclusive.

ÉDUCATION NATIONALE :

Plus d'un million de candidats pour 40 500 postes d'enseignants

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Sghir Sadaoui, a révélé, à Alger, l'inscription de 1.065.000 candidats pour concourir à 40.500 postes dans le cadre du concours de recrutement des enseignants. « 1.065.000 candidats sont inscrits pour concourir à 40.500 postes », a précisé M. Sadaoui dans une déclaration à la presse, en marge des travaux d'une journée de formation au profit des journalistes spécialisés dans les questions éducatives, organisée par le ministère de la Communication en partenariat avec le ministère de l'Education nationale. Le ministre a souligné que l'opération de recrutement est soumise à un système numérique intégré garantissant la transparence et l'égalité des chances, à travers la possibilité offerte aux candidats de suivre leurs dossiers et de corriger toute insuffisance dans les délais impartis. Le classement et la notation des candidats se font de manière automatique, selon des critères précis, en vue d'attirer des compétences qualifiées parmi les titulaires de diplômes formés dans les Ecoles normales supérieures (ENS), les universités ou les instituts, afin de contribuer au processus éducatif, a-t-il ajouté, selon le compte rendu de l'agence APS. Concernant les réformes du système éducatif, le ministre a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une opération conjoncturelle réalisée du jour au lendemain, mais d'un travail continu mené avec discernement et avec la participation d'experts spécialisés dans le domaine », affirmant que la réforme éducative n'est pas soumise à des initiatives individuelles ou à des traitements improvisés. M. Sadaoui a également indiqué que la réforme s'inscrit dans une équation équilibrée reposant, d'une part, sur le renouvellement des connaissances scientifiques et l'accompagnement du progrès scientifique, et, d'autre part, sur la préservation de l'identité nationale, soulignant que le ministère de l'Education nationale est « le garant de l'identité nationale » et que l'ensemble des réformes s'opèrent dans le respect de l'identité nationale et des valeurs constitutionnelles. **Nadine**

MÉDÉA

Trois morts et 4 blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz

Les services de la protection civile de l'unité de Boughezoul (Médéa) sont intervenus à 22 h 20 dans la nuit de samedi 24 à dimanche 24 janvier 2026 suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'une habitation sisé au quartier Belghouati à Boughezoul, dans la wilaya de Médéa. L'explosion, suivie d'un incendie, a malheureusement causé la mort de trois personnes de sexe féminin, âgées de 6, 50 et 90 ans et des brûlures diverses à quatre autres, âgées de 1 à 57 ans. Les victimes décédées ont été transférées vers la morgue de l'hôpital local et les blessés évacués de toute urgence par des particuliers pour des prises en charge médicales. **Kamel**

Edito

Rabat 2025 : quand la CAN flirte avec le crime

Par Belkacem

La finale de la CAN 2025, remportée par le Sénégal face au Maroc (1-0), aurait dû rester un moment de célébration sportive. Elle risque pourtant de s'inscrire durablement dans l'histoire du football africain pour de bien plus sombres raisons. Les révélations du défenseur sénégalais Ismaïla Jakobs ont rouvert une plaie que beaucoup pensaient refermée : celle des malaises inexpliqués ayant frappé trois joueurs sénégalais à quelques heures et minutes d'un match décisif. En sortant du silence, Jakobs n'a pas seulement exprimé un malaise personnel ; il a

jeté un pavé dans la mare. Sans avancer de preuves formelles, il évoque un « soupçon d'empoisonnement », excluant la thèse d'une simple intoxication alimentaire. Les images décrites — des joueurs s'effondrant, incapables de parler ou de réagir — soulèvent une question lourde de conséquences : peut-on encore garantir l'intégrité physique des sportifs lors des grandes compétitions africaines ? Les faits, eux, sont avérés : Krépin Diatta, Ousseynou Niang et Pape Matar Sarr ont été victimes de malaises sérieux et ont dû être hospitalisés à Rabat le jour même de la finale. Les causes exactes, en revanche, n'ont jamais été établies publiquement de manière claire et indépendante. C'est précisément ce silence qui alimente aujourd'hui les soupçons et les rumeurs. Mais l'affaire ne s'arrête pas au rectangle vert. La mort troublante du journaliste malien Mohamed Soumaré, retrouvé sans vie dans sa chambre d'hôtel à Rabat alors qu'il couvrait la CAN, ajoute une dimension autrement plus grave

à cette séquence. Là encore, les interrogations abondent. Surveillance présumée, convocations policières, pressions alléguées : autant d'éléments rapportés dans certains cercles médiatiques, mais qui appellent des éclaircissements officiels et transparents. Face à ces accusations croisées, une seule voie est acceptable : celle de la vérité établie par des enquêtes sérieuses. Le football africain ne peut se permettre de laisser planer le doute sur l'équité des compétitions, ni sur la sécurité des joueurs et des journalistes. À défaut, c'est la crédibilité même de la CAF et des grandes manifestations sportives du continent qui serait durablement entamée. Le sport n'est pas un champ de bataille, et encore moins un terrain d'opérations obscures. Si les accusations sont infondées, elles doivent être formellement démenties par des preuves. Si elles sont fondées, les responsabilités doivent être établies sans complaisance. Entre silence et rumeurs, le pire ennemi reste l'opacité.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE L'AMBASSADE DE FRANCE À ALGER CONVOqué : Quand la diplomatie française bafoue les usages élémentaires

Jeudi 22 janvier 2026, France 2 diffusait un nouvel épisode de « Complément d'enquête » intitulé « Rumeurs et coups tordus : la guerre secrète France-Algérie ». Ce reportage a provoqué une vive réaction officielle. L'agence APS et le ministère des Affaires étrangères algérien l'ont qualifié de « tissu de contre-vérités » et de « véritable agression contre l'État algérien, ses institutions et ses symboles ».



Par Charef Slamani

Le plus choquant reste la participation active de Stéphane Romatet, ambassadeur de France en Algérie (nommé en 2023 et exerçant depuis Paris suite aux tensions). Il intervient dans l'émission pour commenter, entre autres, la décision d'Emmanuel Macron sur le Sahara occidental et ses conséquences sur les relations bilatérales. Sa présence a légitimé un format perçu comme hostile et unilatéral. Cela constitue une violation flagrante des traditions diplomatiques. Un ambassadeur accrédité (ou exerçant encore sous ce titre) a pour mission première de représenter son pays, de promouvoir des relations amicales et de respecter la souveraineté de l'État hôte. Selon la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (1961), les diplomates doivent s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures et adopter une conduite qui ne porte pas atteinte aux bonnes relations bi-

latérales. Participer à un reportage télévisé public qui dresse un tableau largement négatif du pays d'accréditation – en évoquant espionnage, « guerre secrète », rumeurs et coups tordus – bafoue ces principes fondamentaux. Un diplomate ne se fait pas le relais, même indirect, d'un programme qui exacerbera les tensions plutôt que de les apaiser. Le fait que Romatet intervienne depuis Paris n'atténue en rien la gravité : il reste le représentant officiel de la France auprès de l'Algérie. Sa participation donne une caution institutionnelle à un contenu jugé offensant par Alger. La réaction algérienne fut immédiate et proportionnée : convocation du chargé d'affaires français à Alger (l'ambassadeur n'étant pas en poste sur place). Cela s'inscrit dans un contexte de crispations durables depuis l'été 2024 (rappel de l'ambassadeur algérien à Paris, blocage des négociations sur l'accord de 1968, divergences régionales sur le Sahara occidental). Cette affaire illustre une forme de diplomatie médiatique

maladroite, voire contre-productive. Au lieu de privilégier les canaux discrets et le dialogue respectueux – essentiels entre deux pays liés par une histoire complexe et des intérêts partagés –, Paris semble tolérer, voire encourager, une communication publique qui envenime les relations. Stéphane Romatet, en acceptant de figurer dans ce reportage, a non seulement manqué de prudence mais a aussi porté atteinte à la crédibilité de sa fonction et au nécessaire apaisement bilatéral. Dans un moment où des signaux de reprise du dialogue existent (échanges rétablis depuis quelques mois selon certaines déclarations), de tels écarts diplomatiques risquent de compromettre durablement la confiance mutuelle. La France, qui se veut puissance responsable et partenaire de l'Algérie, gagnerait à rappeler à ses représentants les fondamentaux de la courtoisie et du professionnalisme diplomatiques. Un ambassadeur doit construire des ponts, pas alimenter les feux d'une « guerre secrète » médiatisée.

AGRICULTURE :

Le Conseil pour la mécanisation agricole officiellement installé

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrrieb a procédé, à l'installation officielle du Conseil national de la mécanisation agricole, et ce, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur agricole et du renforcement de sa capacité productive, en facilitant l'accès des investisseurs agricoles à l'équipement nécessaire, indique ce di-

manche un communiqué des services du Premier ministre. D'après la même source, le conseil est composé de représentants des secteurs concernés, ainsi que de membres des associations professionnelles de producteurs agricoles et d'opérateurs économiques locaux spécialisés dans le matériel agricole. Il aura pour mission principale de préparer un plan d'action comprenant un inventaire complet des besoins des agricul-

EVALUATION DES ACTIVITÉS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE :

Le ministre du travail préside une importante réunion

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une séance de travail consacrée à l'évaluation des activités des cadres de l'administration centrale, en vue de garantir un service public de qualité au profit du citoyen, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations relatives à l'amélioration du service public, M. Saihi a présidé une séance de travail consacrée à l'évaluation des activités des cadres de l'administration centrale entre le 6 et le 21 janvier, des exposés ayant été présentés sur les mesures prises dans le cadre de l'amélioration continue du service public et l'exécution des instructions et des orientations données par le ministre lors de précédentes rencontres. A cette occasion, le ministre a souligné "la nécessité de faire face à tout dépassement susceptible de nuire à l'intérêt des usagers". Dans ce contexte, l'inspecteur général a donné des instructions pour "intensifier les sorties de terrain sur les lieux de travail pour s'enquérir du respect de la législation du travail, ainsi que les efforts de sensibilisation à l'importance de se conformer aux lois et réglementations garantissant les droits des travailleurs, notamment en matière de santé professionnelle et de protection des travailleurs contre les différents risques professionnels". D'autre part, le ministre a affirmé "l'importance de renforcer la coordination continue entre les différents acteurs pour permettre aux citoyens de bénéficier pleinement de leurs droits dans le cadre des échanges de données et de documents, et éviter aux usagers de fournir des documents disponibles auprès des administrations publiques". Il a également donné des orientations pour "l'utilisation exclusive des services numériques, à travers le développement de plateformes interactives permettant aux usagers d'accéder à leurs droits à distance en toute flexibilité et facilité", appelant à œuvrer "à la création de cités administratives au niveau des nouvelles wilayas, regroupant les différentes instances sous tutelle dans un seul site en vue de rapprocher le service public du citoyen et de lui éviter la contrainte du déplacement entre les administrations". *Ismain*

DOMESTIC AIRLINES :

Nouveau programme de vols à partir du 28 janvier

La compagnie Domestic Airlines a annoncé, dimanche, son programme de vols domestiques à compter du 28 janvier. Selon la compagnie, les itinéraires hebdomadaires seront organisés comme suit : chaque mercredi, un vol reliera Alger, Tiaret, Adrar et Tamanrasset. Chaque jeudi, les vols desserviront Tamanrasset, Ghant, Tamanrasset, Illizi, Tamanrasset et Adrar. Enfin, chaque vendredi, l'itinéraire comprendra Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Tiaret et Alger. Pour réserver ou obtenir des informations, les passagers sont invités à consulter le site officiel : www.domesticairlines.dz. *Kamel*

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET JOURNALISTE MENOUAR SAM

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a appris la disparition du moudjahid et journaliste Menouar Sam, décédé à l'âge de 90 ans, après un parcours riche en apports et en lutte au service de la patrie", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse circonstance, M. Bouamama a évoqué avec "déférence et respect" les importantes contributions du défunt durant la Révolution de libération nationale, notamment "son rôle médiatique et militant dans l'animation de l'émission Kalimat El-Djazair (Parole de l'Algérie) sur Radio Damas en 1958, aux côtés des représentants du Front de libération nationale (FLN), à une étape charnière de l'histoire de la lutte du peuple algérien", tout en étant "l'un des principaux acteurs de la Radio Sawt El-Djazair, la voix de l'Algérie libre et combattante". *Ismain*

VENEZUELA :

La présidente par intérim veut un dialogue avec l'opposition

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, a appelé à la télévision nationale à trouver « des accords avec l'opposition » trois semaines après la spectaculaire opération américaine qui a conduit à l'enlèvement du président Nicolas Maduro.



Par Ismain

« Depuis nos différences, nous devons nous rencontrer et parvenir à des accords. Pourquoi ? Pour le peuple du Venezuela », a déclaré Delcy Rodriguez, dont l'intérim selon la Constitution peut durer six mois avant de nouvelles élections. « Il ne peut y avoir ni divergences politiques ni partisanes lorsqu'il s'agit de la paix du Venezuela », a-t-elle ajouté. Vendredi, Delcy Rodriguez avait demandé au président de l'Assemblée nationale du Parlement, son frère Jorge Rodriguez, une rencontre avec les différents secteurs politiques du pays, disant vouloir un dialogue avec des « résultats concrets et immédiats ». « Qu'il s'agisse d'un dialogue politique vénézuélien où ne s'imposent plus des ordres externes, ni de Washington, ni de Bogota ni de Madrid. Un dialogue politique nationalisé (...) »

qui soit pour le bien commun du Venezuela », avait-elle déclaré vendredi 23 janvier. Environ 2 400 personnes avaient été arrêtées et 28 tuées lors de la répression des troubles post-électoraux après l'annonce par le Conseil national électoral (CNE) de la victoire de Nicolas Maduro. L'opposition, qui revendique toujours la victoire, a accusé le pouvoir de fraude, publiant des procès-verbaux de bureaux de vote donnant son candidat Edmundo Gonzalez Urrutia vainqueur. Le CNE, accusé d'être aux ordres du pouvoir, n'a jamais publié de résultats détaillés, disant avoir été victime d'une attaque informatique. Depuis son investiture le 5 janvier, Delcy Rodriguez, sous pressions américaines, a notamment promis des libérations de prisonniers politiques, mais aussi signé des accords pétroliers avec les États-Unis ou engagé une réforme législative compre-

nant notamment la loi sur les hydrocarbures. La présidente par intérim a annoncé plus de 600 libérations de prisonniers et en appelle à l'ONU pour confirmer ces chiffres. Toutefois, l'ONG de défense des détenus Foro Penal recense quant à elle seulement 155 libérations de prisonniers politiques depuis le 8 janvier, sur un total de quelque 800 détenus. Cette semaine, la Maison Blanche, sans fixer de date, a annoncé vouloir inviter Mme Rodriguez aux États-Unis, après plusieurs déclarations élogieuses de Trump à son égard. Dans des propos parfois contradictoires, le président américain, qui veut - selon des analystes - éviter un scénario irakien avec une implosion de l'administration, avait déjà affirmé que l'opposante et Nobel de la paix Maria Corina Machado n'était pas qualifiée pour gérer le pays, tout en assurant aussi vouloir « l'impliquer ».

SINGAPOUR :

785 millions de dollars dans la recherche sur l'IA

Singapour investira 785 millions de dollars américains d'ici 2030 dans la recherche publique sur l'intelligence artificielle (IA) afin de renforcer ses capacités technologiques et sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement. Cette initiative s'inscrit dans une série d'investissements publics destinés à soutenir le développement de l'IA dans la cité-État. L'annonce a été faite par la ministre du Développement numérique et de l'In-

formation, Josephine Teo, lors de la semaine de la recherche en intelligence artificielle (IA) afin de renforcer ses capacités technologiques et sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement. Cette initiative s'inscrit dans une série d'investissements publics destinés à soutenir le développement de l'IA dans la cité-État. L'annonce a été faite par la ministre du Développement numérique et de l'In-

formation, Josephine Teo, lors de la semaine de la recherche en intelligence artificielle (IA) afin de renforcer ses capacités technologiques et sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement. Cette initiative s'inscrit dans une série d'investissements publics destinés à soutenir le développement de l'IA dans la cité-État. L'annonce a été faite par la ministre du Développement numérique et de l'In-

formation, Josephine Teo, lors de la semaine de la recherche en intelligence artificielle (IA) afin de renforcer ses capacités technologiques et sa compétitivité mondiale, a annoncé le gouvernement. Cette initiative s'inscrit dans une série d'investissements publics destinés à soutenir le développement de l'IA dans la cité-État. L'annonce a été faite par la ministre du Développement numérique et de l'In-

formation, Josephine Teo, lors de la

semaine de la recherche en intelligence

artificielle (IA) afin de renforcer ses

capacités technologiques et sa com-

petitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

crit dans une série d'investissements

publics destinés à soutenir le dével-

oppement de l'IA dans la cité-État.

L'annonce a été faite par la minis-

tre du Développement numérique et

de l'Information, Josephine Teo, lors

de la semaine de la recherche en

intelligence artificielle (IA) afin de

renforcer ses capacités technologiques

et sa compétitivité mondiale, a annoncé le

gouvernement. Cette initiative s'ins-

EL KEURT (MASCARA)

Le wali sur le terrain pour répondre aux préoccupations

Dans le cadre du suivi régulier de la situation des différentes communes de la wilaya de Mascara et afin de répondre personnellement aux préoccupations des citoyens, le wali, M Aïssi Fouad, a effectué dimanche matin une sortie de terrain incluant plusieurs sites à travers la wilaya, a indiqué un communiqué rendu public.



Par B. Adda

Le wali s'est rendu au lotissement Arouba et à la zone El Mahanine dans la commune de Keurt, ainsi qu'au centre de la commune, où il a examiné de près les conditions de vie des habitants et l'état général des quartiers. Dans ce cadre, M. le wali a inspecté le Centre technique d'enfouissement Technique de la commune d'El Keurt, où il s'est enquis personnellement de l'opération de décharge et les différentes étapes de traitement. Il

a insisté sur la nécessité de respecter les normes environnementales et d'assurer le bon fonctionnement de cette installation vitale, soulignant son impact positif sur la santé publique et la propreté de l'environnement. Il a également inspecté l'avancement des travaux pour la construction d'un nouveau bureau de poste dans le quartier La Gare "C" de la ville de Mascara. Le wali a souligné l'importance de livrer ce projet dans les délais prévus, en raison de son rôle dans l'amélioration et la proximité des services pos-

taux pour les citoyens. Lors de cette sortie d'inspection, le wali a eu des rencontres directes avec un certain nombre de citoyens, au cours desquelles il a écouté leurs préoccupations avec toute l'attention requise, affirmant son souci de prendre en charge ces préoccupations dans le cadre des lois et règlements en vigueur, et relevant sa volonté à poursuivre les sorties sur le terrain comme mécanisme essentiel pour consacrer la communication directe avec le citoyen et suivre le développement local sur le terrain.

MOSTAGANEM

Opération de libération des espaces publics

Dans le cadre de l'application des lois et réglementations relatives à l'occupation de l'espace public, les services compétents de la commune et chef-lieu de wilaya de Mostaganem, en coordination avec les services de sécurité, ont entamé la mise en œuvre d'une opération de terrain visant à libérer les trot-

toirs et les espaces publics au niveau des axes vitaux du centre-ville. L'opération a porté sur la suppression des points de vente anarchiques et la récupération des espaces occupés de manière illégale, en raison des entraves qu'ils causent à la circulation des piétons et des véhicules. Ces mesures visent à ré-

organiser les espaces publics, à préserver l'ordre public et à améliorer l'aspect urbain de la ville, tout en mettant un terme aux formes d'exploitation illégale des trottoirs et des voies publiques, dans l'attente de la poursuite des opérations conformément au programme arrêté par les autorités concernées. **Zakaria D.**

SAYADA (MOSTAGANEM)

Chute mortelle d'un homme du toit d'un immeuble

Les services de la protection civile de l'unité de Kharouba, dans la wilaya de Mostaganem, sont intervenus samedi à 15h23 à la com-

mune de Sayada pour porter secours à un homme âgé de 42 ans, tombé du toit d'un immeuble de cinq étages. La victime a subi de

graves blessures et a été transportée au service des urgences de l'hôpital de Kharouba, où son décès a été constaté. **Zakaria D.**

SIDI BEL-ABBÈS

Le wali interdit toute activité commerciale devant les mosquées

Cette mesure d'interdire toute activité commerciale devant les lieux de culte et de prosternation, a été prise fermement par Mr Kamel Hadji, premier responsable de la Wilaya de Sidi Bel-Abbès pour moult raisons. La sécurité et la fluidité devant ces lieux sacrés reposent

sur la gestion des foules, notamment lors des prières et ce, afin de libérer les accès pour les fidèles et éviter les bousculades. Il faudrait également lutter contre le commerce informel, en éradiquant les étals sauvages ne respectant point les normes d'hygiène. C'est aussi pour préserver la

sécurité des lieux, le calme et la sacralité des abords de la mosquée contre les nuisances sonores, surtout celles liées aux ventes à la criée. La décision du wali a bien sûr mis fin à toute situation gênante ou stressante, apportant ainsi un apaisement général. **Noui Moussa**

INTEMPIÉRIES À MOSTAGANEM

Sécurité renforcée pour les riverains de l'oued Chélif

Dans le cadre des mesures préventives prises suite aux récentes perturbations météorologiques ayant affecté la wilaya de Mostaganem, la Direction de la Protection Civile a mis en place un dispositif sécuritaire et de secours de proximité afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection des biens des citoyens riverains de l'oued Chélif. À cet effet, l'ensemble des moyens humains et matériels a été mobilisé et plusieurs points de prévention et de sensibilisation ont été déployés à travers différentes communes. L'unité de la Protection Civile de Kharouba a été chargée de sécuriser les habitants des douars El Djaïlia et El Amarna, dans la commune de Benabdellalek Ramdane. De son côté, l'unité de la Protection Civile d'Aïn Teñel assure la protection des habitants des localités Hachacha, Hachacha Ammour et El Khaouassa, ainsi que des communes de Sidi Belattar et Sour, en plus de la surveillance des routes de wilaya numéros 60, 24 et 42. L'unité de la Protection Civile d'Oued El Kheir intervient pour sécuriser les habitants des douars Sidi Laadjel et Ouled Missoum, tandis que l'unité de Kheir Eddine est mobilisée au profit des habitants des douars Ouled Mokhtar, El Mghayta et Ouled Adda. Par ailleurs, les agents de l'unité maritime de la Protection Civile ont été placés en état d'alerte avec la mobilisation de vedettes d'intervention. Cette opération est menée sous la supervision du Directeur de wilaya de la Protection Civile, le colonel Chabour Abdellahim, en coordination avec les chefs d'unités et les différents services locaux et sécuritaires. **Tayeb Bey Abdulkader**

EL HACIENE (MOSTAGANEM)

Une intervention rapide pour la sécurité des citoyens

Dans le cadre de leur surveillance continue et de leur disponibilité pour répondre rapidement aux préoccupations des habitants, les services de la commune de El Haciene, daïra d'Aïn Nouissy, wilaya de Mostaganem, sont intervenus suite à l'encombrement des oueds. Cette situation a nécessité la mise en œuvre immédiate des mesures appropriées afin de garantir la sécurité des citoyens, sous la supervision directe et l'implication personnelle du président de l'Assemblée populaire communale, M. Amar Khemisti, qui s'est rendu sur les lieux. L'ensemble des moyens matériels et humains a été mobilisé pour procéder à l'ouverture des avaloirs et des canalisations obstruées, lesquelles représentaient un danger et une gêne pour les habitants de la commune. Cette initiative illustre l'engagement des services communaux à assurer la protection des citoyens et à améliorer leur cadre de vie, tout en soulignant l'importance de la coopération entre les habitants et l'Assemblée populaire communale pour un traitement efficace des problématiques locales et une amélioration continue des services publics. **Tayeb Bey Abdulkader**

SOUR (MOSTAGANEM)

Equipement d'un centre d'hébergement temporaire

La commune de Sour, dans la daïra de Aïn Tedelès, (wilaya de Mostaganem), a entamé la mise en œuvre d'une série de mesures préventives en prévision de toute éventualité, conformément aux instructions émises par les autorités locales. Ainsi, et sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, en présence du vice-président, du secrétaire général de la commune et de plusieurs cadres, il a été procédé à l'aménagement d'un centre d'hébergement temporaire, représenté par la salle omnisports de Sour Centre. L'opération a porté sur la mise à disposition de l'ensemble des moyens nécessaires, notamment des matelas et des couvertures, en plus de la mobilisation des ressources humaines et matérielles requises afin de garantir la pleine disponibilité de la structure et sa capacité d'intervention en cas de besoin. Les services communaux ont souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de mesures préventives visant à protéger les citoyens et à assurer leur sécurité, tout en appelant à faire preuve de vigilance et de prudence et à suivre l'évolution de la situation en fonction des circonstances actuelles. **Zakaria D.**

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Un partenariat signé avec l'Office de l'alphabétisation



Par B. Adda

Une convention de partenariat a été signée entre l'Université d'Oran et l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des personnes âgées, dans le but de développer le système d'enseignement destiné à cette catégorie et d'améliorer les compétences des encadreurs exerçant dans ce domaine, a indiqué un communiqué rendu public. Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique commune. Elle repose sur l'unification de l'effort académique avec

l'expertise de terrain, permettant ainsi le passage des méthodes traditionnelles d'enseignement vers des approches modernes tenant compte des spécificités de l'apprentissage majeur. La convention vise également à accompagner les agents de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des grandes personnes sur les plans de l'encadrement et du soutien moral. Cet accompagnement se fera à travers des programmes de formation spécialisés encadrés par des enseignants et des experts de l'Université d'Oran, contribuant à l'amélioration des performances pédagogiques des encadreurs et à

leur dotation en outils scientifiques modernes adaptés à la nature de la catégorie ciblée. Cette convention confirme l'attachement de l'Université d'Oran à son ouverture sur son environnement social et à sa contribution effective aux questions à dimension développementale, tandis que l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des grandes personnes poursuit le renforcement de ses partenariats avec les institutions académiques, au service de la qualité de la formation et du renforcement de l'impact de ses programmes sur les bénéficiaires.

ORAN

Neuf asphyxies dans l'incendie d'un appartement

Les services de la Protection civile, de la wilaya d'Oran, sont intervenus dimanche à 02h53, pour l'extinction d'un incendie survenu dans un appartement situé au cinquième étage d'un immeuble d'habitation de type

(R+15), au quartier Saint-Charles, commune et daira d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. L'incident a fait neuf victimes, âgées de 8 à 59 ans, souffrant de difficultés respiratoires. Elles ont été prises en

charge sur place par les secours, puis transportées à l'hôpital local. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé quatre camions d'incendie, une échelle mécanique et une ambulance. B. Adda

SIDI BEL-ABBÈS

Installation de 798 320 détecteurs de monoxyde de carbone

Conformément aux instructions émanant des autorités suprêmes, visant à mettre un terme aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) lesquelles ne cessent de faire des victimes, et à renforcer la prévention, notamment en période hivernale, les responsables du service

de distribution relevant de la Sonelgaz de Sidi Bel - Abbès, n'ont fait que passer à l'action, tout en procédant à l'installation de ces appareils. Cette opération d'installation, la seconde du genre et laquelle se fait gratuitement et «au porte à porte», a ciblé jusqu'à nos jours ,798320

ménages, soit 92,11 % du nombre global des consommateurs à travers le territoire de la Wilaya. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour la réussite de l'opération en question susceptible d'être exécutée même hors des heures de travail. Noui Moussa

ORAN

La police participe à une journée scientifique

Le laboratoire régional de la police scientifique d'Oran a pris part aux activités de la journée scientifique intitulée « Gestion et délivrance des substances psychotropes dans les pharmacies de la ville », a indiqué un communiqué rendu public. Cette journée scientifique a été marquée par

le lancement officiel des travaux par le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, avec la participation de représentants de la Gendarmerie nationale, de pharmaciens et de spécialistes du domaine. La rencontre a enregistré la participation de cadres du laboratoire régional de la

police scientifique, à travers une communication intitulée « Les effets et les risques liés à la propagation des drogues synthétiques illicites en Algérie ». La manifestation a également été ponctuée par une exposition illustrant le rôle de la police scientifique dans la lutte contre les stupéfiants. B. Adda

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

Une formation pour plus de 100 associations locales à Oran

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi dans la wilaya d'Oran, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales, dans le cadre d'un programme national visant à renforcer les capacités des acteurs associatifs. Cette rencontre s'inscrit dans l'objectif de consolider le rôle participatif des composantes de la société civile avec les différentes institutions publiques, en appui aux efforts de développement local, à la promotion de la culture de la participation et du bénévolat, ainsi qu'au soutien de l'autonomisation institutionnelle des associations et à l'amélioration de leurs performances organisationnelles et de gestion, a expliqué à la presse M. Choukri Hafidh, cadre à l'ONSC, en marge de l'ouverture de cette formation. Cette journée de formation est organisée à travers quatre ateliers encadrés par des experts et des cadres de l'Observatoire, portant sur les axes suivants: "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front interne et la lutte contre la désinformation et la falsification médiatique", "La gestion administrative et financière des associations", "Le rôle des acteurs de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", ainsi que "Le projet associatif et les mécanismes de financement", a-t-il indiqué. Evoquant ces cycles de formation organisés par l'Observatoire dans le cadre du renforcement et du développement des capacités des acteurs de la société civile, le responsable a indiqué que plus de 6.000 acteurs du mouvement associatif issus de plus de 51 wilayas ont déjà bénéficié de ces formations. Il a précisé qu'à la fin du mois de février prochain, l'ensemble des wilayas du pays sera couvert, ajoutant que les prochaines formations se dérouleront via la plateforme "Kafaa Plus", mise en place par l'Observatoire au profit des acteurs associatifs. A cette occasion, des explications ont également été présentées concernant la plateforme numérique de l'Observatoire national de la société civile, laquelle vise à renforcer la communication et la coordination entre les différents acteurs associatifs à l'échelle nationale, à faciliter l'accès à l'information et aux formations numériques, ainsi qu'à permettre le dépôt de plaintes et à la formulation des préoccupations. Une intervention sur "la gouvernance au sein des associations" a également été présentée.

A. A

ORAN

Une femme décède après une chute du haut d'un immeuble

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus samedi à 19h05 pour un accident survenu dans un immeuble de 14 étages, situé dans le quartier « Immeubles Dar El Hayat », commune et daira d'Oran, selon un communiqué rendu public. L'accident a causé le décès d'une femme âgée de 38 ans, dont la dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital local.

B. Adda

CHLEF

Repêchage du corps d'un homme dans l'oued Amraoua

Les services de la Protection civile de la wilaya de Chlef, sont intervenus, samedi en fin de journée, suite aux perturbations météorologiques, pour le repêchage du corps d'une personne au niveau de l'oued Amraoua, dans la commune de Sidi Akkacha, wilaya de Chlef, ont indiqué des sources concordantes. En effet, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile, la dépouille mortelle de la victime de sexe masculin, âgée de 41 ans, a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local.

B. A

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
N° D'IMMATRICULATION FISCAL (DEP) : 000146019005648

INVITATION AUX BUREAUX D'ETUDES

Conformément à l'article 48 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témouchent invite les candidats cités ci-dessous ayant participé au concours restreint de maîtrise d'œuvre N°44/D.E.P/A.T/2025 paru aux quotidiens nationaux « Réflexion » en date du 27/12/2025 et « الجريدة » en date du 29/12/2025 relatif à : L'étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du site des 1739LV + 500LPL POS SUD III lot 09, commune de Ain Témouchent, wilaya de Ain Témouchent (cités d'habitat intégrées programme 2026), pour déposer les offres techniques, prestations et financières.

N° pls	Bureau d'étude Préselectionnées	NIF	N° pls	Bureau d'étude Préselectionnées	NIF
01	RAFAI Mohamed	19345100005716904580	27	Groupement : BOUOUNA Ahmed + KHOUALEF Sofya	16422010139317302280
08	BACHIR Rabeh	177461200042117	28	ZIGH Mohamed Amine	183462301098164
12	BENMAZOUI Fethi	180460100650182	29	BOUDERN Nadjmedine	178040301623102
14	Groupement : BENOSMAN Zaki Hikmet + ACHIR khaled Rada	194462000019189	34	BENAZOUZ ABDELKrim	171462300560181
16	Groupement 25 + SI ABDELKADER Ahmed+ SAIM	17246250023515600000	35	Groupement : BELAIBESS Messaoud+ ALEM Sid Ahmed	178481400218111
18	SK ARCHI STUDIO : SAIAH KAMEL	18646230059319804680	37	MOTRANI Kamel	177080100067162
24	Groupement : Zohri Djalel+ Benoussad aziza	177460100892198			

Les bureaux d'étude cité ci-dessus sont présélectionnées pour la 2^{ème} phase, et sont invités à déposer leurs offres techniques, leur prestations (en couleur format A1) et leurs offres financières comme stipulé au cahier des charges, le 15^{ème} jour à 12 h 00, à compter de la première parution du présent avis d'invitation au BOMOP ou à la presse national

Réflexion 26/01/2026

ANEP : 2631001151

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
Daira de BOLGUIRAT
COMMUNE DE SIRAT

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2025

N° d'Identification Fiscal (NIF) : 098427209000233

Conformément à l'article 36 à 39 de la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2025 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément à l'article 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics. Le Président de l'A.P.C de Sirat, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivants :

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A DOUAR DJEDDIATE ET KHOUATRIA (1 EME TRANCHE)

Les entreprises intéressées qualifiées en Catégorie 4 et Plus (activité principale hydraulique) Peuvent Télécharger le cahier des charges sur la page officielle de la commune de Sirat

* Les offres devront être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

> Dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature clairement remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe
2. La déclaration de soumissionnaire clairement remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe
3. La déclaration de volonté clairement remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe
4. Certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie 4 et Plus Activités principales hydraulique
5. Le statut de l'entreprise, le cas échéant
6. Le registre de commerce
7. Les bilans fiscaux des soumissionnaires pour les 03 dernières années visés par les services des impôts
8. Assurance bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente
9. Les attestations fiscales et attestation de bonne exécution des travaux
10. Un extrait de casier judiciaire de moins de trois (03) mois valide, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
11. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
12. La déclaration de l'impôt sur la production fiscale (NIF), pour les soumissionnaires
13. Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier clairement détaillé (De Carte grise, facture d'achat et attestations d'assurance), valide à la date d'ouverture des offres
14. PV de constat visé par un huissier de justice ou expert de matériel valide sur chantier
15. Liste des moyens humains visés par CHAS ou l'état des mouvements des salariés visés par CNAS ou attestation d'affiliation de chaque ouvrier (valide à la date d'ouverture des offres)
16. Les documents préliminaires, en travail similaires avec attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants mentionnant les documents exigés par instruction ou commissionnaire
17. Le planning des travaux et délai d'exécution des travaux
18. Contrat d'accord d'acceptation, le cas échéant
19. Mémoire technique justificatif

> Offre technique :

20. La déclaration à soumission clairement remplie, datée et signée
21. Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « je et accepté » renseigné, signé et paraphé sur chaque page.
22. L'attestation aux soumissionnaires portant à la dernière page, la mention manuscrite « je et accepté » clairement signée et paraphée sur chaque page.

> Offre financière :

22. La lettre de soumission clairement remplie datée et signée .
 23. Le bordereau des prix unitaires clairement rempli et signé .
 24. Le détail estimatif et quantitatif clairement rempli et signé .
- La soumission doit être envoyée à M. le président de l'A.P.C de Sirat, dans une enveloppe fermée. Contenant à l'intérieur trois (03) enveloppes distinctes intérieures portant les noms et adresses du soumissionnaire. Ainsi que la nature de l'offre (Dossier de Candidature, Technique et Financière).

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera obligatoirement la mention suivante : (Soumission à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2025)

REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A DOUAR DJEDDIATE ET KHOUATRIA (1 EME TRANCHE)

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours.
- La durée de validité des offres est fixée à 100 jours.
- Le jour et l'heure limitée de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des offres technique et financier.
- Correspondant au dernier jour de la date de préparation des offres, à partir de la première publication d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les journaux nationaux en langue arabe et étrangère et dans les deux journaux électronique, et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
- Si ce jour tombe un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant l'heure limite de dépôt des offres et fixée à 10 (10) H 00.
- L'ouverture des offres sera en présence publique des offres techniques et financières aux lieux au siège l'A.P.C de Sirat à la date dépôt des offres à 10H00.
- Cet avis, tient lieu de marche des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des offres.

Le président de l'A.P.C

ANEP : 2631001171

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

N° D'IMMATRICULATION FISCAL (DEP) : 000146019005648

INVITATION AUX BUREAUX D'ETUDES

Conformément à l'article 48 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Témouchent invite les candidats cités ci-dessous ayant participé au concours restreint de maîtrise d'œuvre N°45/D.E.P/A.T/2025 paru aux quotidiens nationaux « Réflexion » et « الجريدة » en date du 27/12/2025 relatif à : L'étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 02 au niveau du site 540 LPL à HOUAOURA commune de Bouzedjar , Wilaya de Ain Témouchent (cités d'habitat intégrées programme 2026), pour déposer les offres techniques, prestations et financières.

N° pls	Bureau d'étude Préselectionnées	NIF	N° pls	Bureau d'étude Préselectionnées	NIF
01	RAFAI Mohamed	19345100005716904580	27	Groupement : BOUOUNA Ahmed + KHOUALEF Sofya	16422010139317302280
08	BACHIR Rabeh	177461200042117	28	ZIGH Mohamed Amine	183462301098164
12	BENMAZOUI Fethi	180460100650182	29	BOUDERN Nadjmedine	178040301623102
13	Groupement : BENOSMAN Zaki Hikmet + ACHIR khaled Rada	194462000019189	34	BENAZOUZ ABDELKrim	171462300560181
15	Groupement 25 + SI ABDELKADER Ahmed+ SAIM	17246250023515600000	35	Groupement : BELAIBESS Messaoud+ ALEM Sid Ahmed	178481400218111
18	SK ARCHI STUDIO : SAIAH KAMEL	18646230059319804680	37	MOTRANI Kamel	177080100067162
23	Groupement : Zohri Djalel+ Benoussad aziza	177460100892198			

Les bureaux d'étude cité ci-dessus sont présélectionnées pour la 2^{ème} phase, et ils sont invités à déposer leurs offres techniques, leur prestations (en couleur format A1) et leurs offres financières comme stipulé au cahier des charges, le 15^{ème} jour à 12 h 00, à compter de la première parution du présent avis d'invitation au BOMOP ou à la presse national

Réflexion 26/01/2026

ANEP : 2631001158

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'INFRASTRUCTURE

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de Capacités Minimales paru le 18 et 19/11/2025 Sur les quotidiens REFLIXION et الجريدة Concernant le projet :

Opération : Entretien des Chemins de Wilaya (Tranche 2024).

Lot N°09 : Entretien et aménagement d'une rompe de détresse sur CW29 du pk 28+250 au pk 29+250.

N.B : Tout soumissionnaire qui conteste cet Avis peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1^{re} publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Réflexion 26/01/2026

ANEP : 2631001178

RAMADHAN

Les imams appelés à prôner un discours au service de l'intérêt général

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a appelé, à Alger, les imams à prôner un discours religieux responsable à même de servir l'intérêt général et renforcer les valeurs morales au sein de la société.



Par Rachid

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la Conférence nationale des cadres du secteur à Dar El Imama à Mohammadia, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs des affaires religieuses et des wakfs des différentes wilayas, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du mois sacré de Ramadhan, appelant les imams à "prôner un discours responsable à même de servir l'intérêt général et renforcer les valeurs morales au sein de la société, en s'inspirant du saint

Coran". Il a souligné, dans ce sillage, l'importance d'intensifier les efforts de sensibilisation pour contribuer à la diffusion des valeurs de modération et du juste milieu, à travers "un discours religieux conscient et responsable, inspiré des valeurs du saint Coran et des finalités du mois sacré". A cette occasion, M. Belmehdi a mis l'accent sur "la nécessité de mobiliser les imams à travers le territoire national et de les sensibiliser à l'impératif de prôner un discours rassembleur et de s'éloigner de toute parole ambiguë pouvant créer la discorde". Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la poursuite de la numérisation du secteur, conformé-

ment aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant que la numérisation constitue un "choix stratégique" pour améliorer la qualité du service public, renforcer la transparence et faciliter la gestion des affaires administratives et religieuses, en phase avec les mutations modernes et au service des citoyens. Les participants à cette conférence, qui se tient à huis clos, examineront quatre (4) axes, à savoir l'état de la numérisation dans le secteur, la fatwa et l'orientation religieuse, le programme du mois sacré de Ramadhan, et la formation à la lumière de la transformation numérique.

ALGER :

Ouverture des Journées du cinéma algéro-italien

Les Journées du cinéma algéro-italien ont été ouvertes, à Alger, avec la projection du film *La bataille d'Alger*, réalisé en 1966 par l'Italien Gillo Pontecorvo. La célébration de ce film-témoin de la longue amitié algéro-italienne s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, de la directrice de l'Institut Culturel Italien d'Alger, Antonia Grande, du directeur de la cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfa, et de plusieurs membres de la famille du moudjahid Yacéf Saadi (1928-2021). D'une durée de 121 minutes, *La bataille d'Alger* restitue l'une des plus grandes épopees de la glorieuse Guerre de libération nationale et la lutte du peuple algérien autour de ses valeureux moudjahidines pour l'indépendance du pays. Ce chef-d'œuvre met en lumière l'organisa-

tion urbaine des moudjahidines et l'héroïsme des combattants, tout en exposant au monde entier la torture et la barbarie de la répression coloniale française. Censuré en France et interdit de projection durant 38 ans, ce long métrage a été distingué en 1966 du « Lion d'Or » à « La Mostra di Venezia », classé « parmi les 50 meilleurs films de tous les temps » par le British Film Institute et projeté dans plusieurs pays. S'étalant jusqu'à lundi, les Journées du cinéma algéro-italien se déclinent à travers un riche programme qui comprend, notamment, la projection de deux autres films en lien avec l'Algérie, réalisés par des cinéastes italiens de renom. Ainsi, *Les mains libres* (1964) d'Ennio Lorenzini, produit par la maison Casbah-Films, et *L'étranger* (1967) de Luchino Visconti, tiré du livre épo-

nyme d'Albert Camus, sont respectivement projetés dimanche et lundi. Durant ces journées, une exposition d'affiches en différentes langues du film *La bataille d'Alger* et de photos montrant les moments de gloire qu'a connus ce film devient culte à travers le monde et visible dans le hall de la cinémathèque d'Alger. Par ailleurs, des master-class sur les techniques du son, de l'image et du montage vidéo sont également prévues lors de ces Journées du cinéma algéro-italien, qui seront aussi animées par des débats ouverts au public après chaque projection. Les Journées du cinéma algéro-italien sont organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par le Centre algérien du cinéma (CAC) et la maison de production Casbah-Films, en collaboration avec l'Institut Culturel Italien d'Alger. **Sanae**

LAGHOUAT

Le ministre de la Santé annonce de nouveaux projets du secteur

Le ministre de la Santé, Pr. Mohamed Essedik Ait-Messaoudène, a procédé, à Laghouat, à l'inauguration du service radiologie, doté de trois accélérateurs linéaires de dernière génération, au Centre anticancéreux (CAC) "Chahid Mohamed Rezzoug". Le ministre, accompagné du wali de Laghouat, Mohamed Bennalek, a qualifié cette installation "d'acquis sanitaire de qualité, susceptible de renforcer les capacités de prise en charge des cancéreux", soulignant l'importance du CAC en tant qu'établissement spécialisé assurant des prestations de proximité de haute qualité aux malades de la wilaya de Laghouat et des wilayas du Sud. Ce qui, a-t-il dit, "contribuera à atténuer les souffrances des malades et rapprochera les prestations médicales de leurs lieux de résidence". Ait-Messaoudène a également saisi l'opportunité pour annoncer "la conversion de l'unité de cathétérisme de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" en service à part entière", une décision qui s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des prestations médicales spécialisées et de consolidation de la ressource humaine et matérielle de cet hôpital, de sorte à "permettre une meilleure réactivité aux cas d'urgences cardiaques". L'autre étape de la visite du ministre a été l'inauguration de l'hôpital "El-Wahab" de 80 lits à Laghouat, un investissement privé qu'il a considéré comme "un appui au système de santé national et une contribution à l'allégement de la pression sur les établissements publics de santé et l'enrichissement de l'offre de soins aux malades". Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail, le ministre a fait état d'une série de décisions importantes, dont "l'approbation de l'inscription d'un projet de réhabilitation de l'établissement public hospitalier "Hmida Benadjila" de Laghouat", pour améliorer les conditions d'accueil et de soins, ainsi que "l'approbation de la réalisation d'un projet de nouvel hôpital de 240 lits à Aflou", en réponse au besoin de la région en pareille structure. Ait-Messaoudène a fait part, en outre, de l'entame d'une étude liée à la promotion de l'hôpital mixte 240 lits de Laghouat en hôpital universitaire de 500 lits, en vue de promouvoir les prestations de santé et soutenir la formation médicale et la recherche scientifique. Il a, enfin, révélé l'approbation de l'ouverture d'un service des grands brûlés au niveau de l'hôpital mixte "Colonel Lotfi" à Laghouat, pour renforcer la prise en charge des cas d'urgents et complexes, à échelle locale et régionale. **Rachid**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ :

Début de la dernière phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite

La troisième et dernière phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a débuté, dimanche, et prendra fin samedi prochain, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. "La troisième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'étale du 25 au 31 janvier courant, consiste à administrer une dose complémentaire injectable du vaccin anti-polio inactivé (VPI), dans le cadre de la poursuite de la stratégie nationale de prévention sanitaire et de renforcement de l'immunité individuelle et collective chez les enfants", précise la même source. Cette phase vient dans la continuité des efforts visant à consolider la protection acquise précédemment grâce au vaccin oral, et à prévenir des formes graves de la poliomyélite, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de santé publique et de programmes de vaccination adoptés. Le VPI "fait partie, depuis 2015, du programme national de vaccination de routine, et se distingue par un niveau élevé d'innocuité et d'efficacité, avec une absence quasi totale des effets secondaires", selon le communiqué. Le ministère a, en outre, souligné "la poursuite de la mobilisation globale des différentes équipes médicales et paramédicales et le déploiement des capacités humaines et logistiques nécessaires, en sus de la coordination avec les différents acteurs locaux, en vue de garantir le succès de cette phase dans les meilleures conditions organisationnelles et sanitaires". A ce titre, le ministère a réitéré son appel à l'ensemble des parents à "emmener leurs enfants aux établissements sanitaires concernés par la vaccination durant la période indiquée, pour préserver leur santé, renforcer l'immunité collective et assurer la protection de la société contre cette maladie", lit-on dans le communiqué. **Sanae**

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

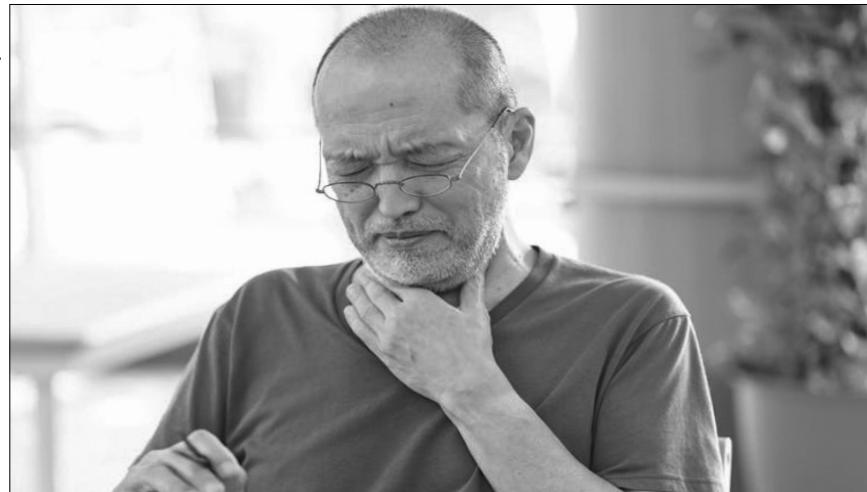
Web : www.reflexion.dz



DYSPHAGIE (TROUBLE DE LA DÉGLUTITION) : Cause, symptômes, traitements

La dysphagie est une sensation de gêne ou d'obstacle lors du passage des aliments de la bouche vers l'estomac.

Sensation de blocage dans la gorge ou la poitrine Toux ou étouffements fréquents pendant les repas Régurgitations d'aliments ou de liquides, parfois par le nez Douleur à la déglutition (odynophagie) Voix "mouillée" ou rauque après avoir mangé Perte de poids involontaire due à la peur de s'alimenter Causes majeures Elles sont classées en deux catégories selon la localisation du blocage : Causes Oropharyngées (gorge) : Souvent liées à des troubles neurologiques comme un AVC, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques ou des séquelles de chirurgie ORL Causes œsophagiennes (œsophage) : Obstacles mécaniques : Tumeurs, rétrécissements (sténoses) dus à un reflux acide ou corps étrangers Troubles moteurs : Achalasie (mauvais relâchement du sphincter) ou spasmes de l'œsophage Inflammation : œsophagite à éosinophiles (souvent allergique) ou reflux gastro-œsophagien (RGO) sévère Le traitement dépend strictement de la cause identifiée après un examen (souvent une endoscopie ou une radio-cinéma de déglutition) : Rééducation : Des séances chez un orthophoniste pour apprendre des techniques de déglutition sécurisées



Adaptation alimentaire : Modification de la texture des aliments (hachés, mixés) et épaississement des liquides Intervention médicale ou chirurgicale : Dilata-

tion d'un œsophage trop étroit Utilisation de médicaments (inhibiteurs de la pompe à protons pour le RGO) Chirurgie ou pose d'un stent en cas de tumeur

Sensations de gêne dans l'œil : quand consulter

Consultez en urgence (sous 24h) si : Baisse brutale de l'acuité visuelle : Vision floue, perte d'une partie du champ visuel ou vision double soudaine. Douleur intense : Une douleur profonde, "derrière l'œil", ou une douleur qui empêche de garder l'œil ouvert. Traumatisme ou projection : Choc direct, coupure ou contact avec un produit chimique. Halos lumineux : Voir des cercles colorés autour des lumières (signe potentiel de glaucome aigu). Flashes ou "pluie de suie" : L'apparition soudaine d'éclairs lumineux ou de nombreux corps flottants peut indiquer un décollement de rétine. Consultez rapidement (sous quelques jours) si : Rougeur persistante : Un œil rouge qui ne s'améliore pas avec des larmes artificielles. Sécrétions anormales : Présence de pus, paupières collées au réveil (signe de conjonctivite bactérienne). Sensation de corps étranger : Impression de "sable dans l'œil" qui persiste malgré un rinçage au sérum physiologique. Photophobie : Une sensibilité inhabituelle et douloureuse à la lumière. Que faire en attendant ? Ne frottez pas vos yeux pour éviter d'aggraver une éventuelle lésion de la cornée. Retirez vos lentilles de contact immédiatement si vous en portez. Lavez à l'eau tiède ou sérum physiologique en cas de poussière ou de produit irritant.

Ponction lombaire : pourquoi, techniques, douleur



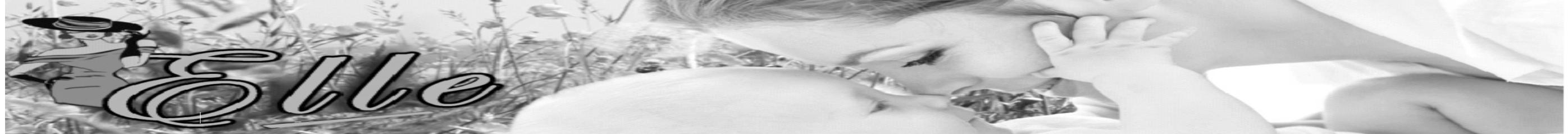
La ponction lombaire (PL) consiste à prélever du liquide céromésinal (LCS) entre deux vertèbres au bas du dos pour analyse. Pourquoi pratiquer une ponction lombaire Elle est principalement utilisée à des fins de diagnostic ou, plus rarement, pour un traitement : Recherche d'infections : Méningite ou encéphalite. Maladies inflammatoires/auto-immunes : Sclérose en plaques ou syndrome de Guillain-Barré. Hémorragies : Suspicion de saignement sous-arachnoïdien non vu à l'imagerie. Cancers : Recherche de cellules tumorales dans le système nerveux. Thérapeutique : Injection de médicaments (chimiothérapie, antibiotiques) ou mesure de la pression intracrânienne. Techniques et déroulement L'examen dure généralement entre 30 minutes et une heure. Positionnement : Le patient est soit assis (le dos bien rond), soit allongé sur le côté en "chien de fusil". Asepsie : Nettoyage rigoureux de la zone cutanée. Lo-

calisation : Le médecin pique généralement entre les vertèbres L3-L4 ou L4-L5, là où la moelle épinière s'arrête, pour éviter tout risque de paralysie. Prélevement : Une aiguille très fine est insérée jusque dans l'espace sous-arachnoïdien pour recueillir quelques millilitres de liquide. La douleur ressentie est souvent décrite comme une légère pression ou une piqûre similaire à une prise de sang. Prévention : L'utilisation d'un patch anesthésiant (crème EMLA) ou d'une anesthésie locale réduit significativement la douleur au point de ponction. Sensations : Le patient peut ressentir une brève décharge électrique dans une jambe si l'aiguille frôle un nerf, sensation qui disparaît immédiatement après. Syndrome post-PL : La complication la plus fréquente est le mal de tête qui survient en position debout. Pour l'éviter, il est recommandé de rester allongé à plat pendant 2 à 3 heures après l'examen et de boire beaucoup d'eau.

Se frotter les yeux peut être dangereux : voici les risques

Bien que se frotter les yeux procure un soulagement immédiat, ce geste peut entraîner des risques sérieux pour la vision et la structure oculaire selon les optométristes : Déformation de la cornée (Kéatocône) : C'est le risque le plus grave. Une pression répétée peut amincir et déformer la cornée en une forme de cône, provoquant une baisse de vision sévère nécessitant parfois une greffe. Micro-lésions et infections : Les mains transportent des bactéries et des virus (conjonctivite). De plus, si un corps étranger est présent, le frottement peut rayer la surface

de l'œil (érosion cornéenne) Aggravation des allergies : Se frotter les yeux libère davantage d'histamine, ce qui amplifie les démangeaisons et l'inflammation au lieu de les calmer. Risques de glaucome : La pression exercée augmente brièvement la pression intraoculaire, ce qui peut endommager le nerf optique chez les personnes à risque Vieillissement cutané : La peau des paupières est très fine ; les frottements répétés brisent les capillaires et accélèrent l'apparition de rides et de cernes. Pour soulager une irritation, privilégiez des larmes artificielles ou des compresses froides.



Le mélange choc : Bicarbonate, Sel et Vinaigre C'est la solution la plus efficace pour dissoudre les graisses et neutraliser les remontées acides. Recette Mélanguez 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude, 1 cuillère à soupe de gros sel et un verre de vinaigre blanc. Action : Versez dans le conduit (une mousse va se former), laissez agir au moins 30 minutes (ou toute la nuit pour un effet optimal), puis rincez avec 1 litre d'eau bouillante. L'entretien au marc de café Utilisé avec modération, le marc de café est un excellent désodorisant naturel grâce à sa teneur en azote qui neutralise les molécules odorantes. Geste : Versez une cuillère à soupe de marc de café dans votre évier une fois par semaine, puis faites couler un peu d'eau chaude. Cela empêche également les graisses de coller aux parois. Attention : N'en abusez pas pour éviter de créer un bou-

chon. Les glaçons de vinaigre blanc Pour une diffusion lente et une action ciblée dans le siphon, préparez des glaçons de vinaigre blanc pur. Utilisation : Déposez un glaçon sur la bonde de votre évier ou lavabo. En fondant, le vinaigre s'écoulera progressivement, désinfectant la tuyauterie et neutralisant les odeurs sans rinçage immédiat. Le réflexe "Siphon" Souvent, l'odeur provient d'un siphon désamorcé (l'eau censée bloquer les gaz s'est évaporée) ou d'un siphon encombré. Si vous vous absentez : Versez quelques gouttes d'huile végétale dans la bonde. L'huile flottera sur l'eau du siphon et empêchera son évaporation pendant votre absence. Nettoyage manuel : Si les odeurs persistent, dévissez le culot du siphon (placez une bassine dessous) pour retirer manuellement les amas de cheveux et de savon en décomposition.

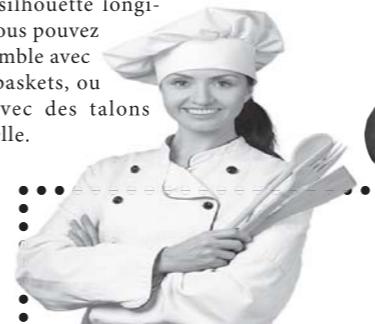


Comment bien utiliser un recourbe-cils sans abîmer ses cils ?

Placez votre outil sur des cils propres, au plus proche de la racine et regardez vers le bas. Le recourbe-cils ne doit pas toucher votre paupière. Appuyez délicatement pendant quelques secondes et lâchez. Répétez si nécessaire, mais n'appuyez pas trop fort, ni trop longtemps. Les cils sont des poils comme les autres : trop de sollicitations et de microtraumatismes peuvent les fragiliser sur le long terme. Comme elle nous l'explique, la dermatologue Dr Véronique Gassia recommande d'éviter d'utiliser un recourbe-cils 365 jours par an. Mieux vaut être précautionneuse et laissez-les au repos de temps en temps. Est-ce que le recourbe-cils peut abîmer le poil ? S'il est mal utilisé, le recourbe-cils peut effectivement entraîner des dégâts. Préférez avant tout un outil mécanique : la dermatologue recommande d'éviter les recourbe-cils chauffants. Procédez toujours avec douceur et délicatesse, ne tirez pas trop fort ni trop longtemps, au risque d'endommager la tige et d'entraîner une rupture. S'il vous semble nécessaire d'effectuer une forte pression, il est temps de changer de recourbe-cils ou de remplacer le coussin... Celui-ci est censé protéger les cils des arêtes en métal de l'outil. S'il est endommagé, vos cils risquent de rentrer en contact direct avec le métal et d'être abîmés ou coupés.

4 manières de porter un blazer à carreaux

Voici quatre manières élégantes et polyvalentes de porter un blazer à carreaux pour femme, adaptées à diverses occasions. Look Décontracté avec un Jean Pour un look urbain chic et décontracté, associez un blazer à carreaux avec un jean (idéalement de coupe mom ou légèrement ample, pas trop serrée) et un t-shirt uni (blanc ou d'une couleur neutre pour faire ressortir le motif du blazer). Complétez la tenue avec des baskets blanches pour une touche de modernité ou des talons bas pour plus de sophistication. Tenue de Bureau Professionnelle Pour un style professionnel et sophistiqué, portez le blazer à carreaux avec un pantalon de tailleur de couleur unie, idéalement en laine, velours côtelé ou coton, qui complète les tons du blazer. Une chemise blanche ou un chemisier en soie rentrée dans le pantalon finalise parfaitement le look. Des mocassins ou des escarpins classiques apporteront la touche finale d'élégance. Style Féminin avec une Robe ou une Jupe Le blazer à carreaux se marie très bien avec des pièces plus féminines pour un contraste de style. Avec une robe : Portez un blazer oversize avec une mini-robe pour un look glamour, ou avec une robe pull en hiver. Avec une jupe : Associez-le à une jupe crayon de couleur neutre pour le bureau, ou à une mini-jupe en cuir ou en jean pour un look plus audacieux et texturé. Ensemble Tendance Monopiece Pour une approche très tendance, optez pour un ensemble coordonné : un blazer à carreaux porté avec le pantalon ou la jupe assorti(e), dans le même tissu et motif. Cela crée une silhouette longiligne et très structurée. Vous pouvez casser le sérieux de l'ensemble avec un simple t-shirt et des baskets, ou l'assumer pleinement avec des talons pour une occasion formelle.



Osbâne, panse d'agneau farcie

Ingédients : 1 douwara d'agneau (intestin) 1 ghanoug d'agneau (poumon) 20 g de riz 30 g de petits pois 100 g de pois chiches (trempés depuis la veille) 100 g de feuilles d'épinards blanchies 1 pomme de terre moyenne 1 oignon 3 goussettes d'ail 2 c. à soupe de concentré de tomates 3 c. à soupe d'huile 1 c. à café de Harissa (herissa) 1 bouquet de coriandre frais carvi poivre noir paprika sel

Préparation : Nettoyez la douwara et le ghanoug. Faites bouillir dans de l'eau salée le poumon d'agneau pendant 20 min, égouttez, puis coupez en petits dés. Coupez la douwara en deux, découper une partie en petits dés, réservez l'autre, entière. Lavez, épluchez les légumes, puis découpez en petits dés. Mélangez les légumes, le ghanoug, la douwara en morceaux, la harissa, 1 cuillère à café de concentré de tomates, l'ail, le riz, les épices et le sel. Coupez la douwara en laissant une ouverture, puis fourrez la avec la farce, fermez avec une couture extérieure, pour former l'osbâne. Ecrasez au mortier l'ail, le sel et les épices de la dersa. Versez l'huile, la dersa, 1 cuillère à soupe de concentré de tomates, l'herissa, 5 verres d'eau et les pois chiches dans un faitout, une cocotte. Portez à ébullition puis ajoutez l'osbâne, arrosez de jus de cuisson et rajoutez de l'eau lorsque nécessaire. Laissez cuire une heure à feu moyen. Vérifiez la cuisson de l'osbâne en plantant une pointe de couteau, il doit rester consistant.

À quel âge commencer à mettre le bébé dans une chaise haute ?



L'âge idéal pour commencer à mettre un bébé dans une chaise haute se situe généralement entre 6 et 8 mois. L'utilisation de la chaise haute dépend toutefois plus du développement moteur de l'enfant que de son âge précis. Voici les critères essentiels à vérifier : La tenue assise : Bébé doit être capable de rester assis bien droit avec un bon maintien. Il ne doit pas s'affaisser sur le côté ou vers l'avant. Le contrôle de la tête : Les muscles de son cou doivent être assez forts pour supporter et contrôler les mouvements de sa tête de manière stable pendant toute la durée du repas. L'alimentation : Ce passage coïncide souvent avec le début de la diversification alimentaire et l'intérêt de l'enfant pour les repas familiaux. Précautions importantes : Ne pas forcer : Installer un bébé trop tôt (avant 4-6 mois) dans une position assise artificielle peut entraver son développement naturel. Temps limité : Au début, la chaise haute doit être réservée uniquement aux repas et non pour de longues périodes de jeu. Modèles spécifiques : certaines chaises hautes dotées d'une fonction "transat" (inclinables) peuvent être utilisées dès la naissance, mais la position assise droite ne doit être adoptée que lorsque les critères ci-dessus sont remplis.

Comment faire manger des légumes aux enfants ?

Le visuel est déterminant pour l'appétit des enfants. Assiettes créatives : Formez des visages ou des paysages avec les légumes (yeux en concombre, cheveux en carottes râpées). Formes amusantes : Utilisez des emporte-pièces pour créer des étoiles ou des coeurs de carottes et de bettes-vertes. Noms attrayants : Présentez les haricots verts comme des « frites vertes » ou les brocolis comme des « petits arbres » pour changer leur perception. Diversifier les modes de cuisson La texture est souvent la cause du refus. Variez les plaisirs pour atténuer les goûts trop prononcés. Le rôti au four : Cette cuisson caramélise les sucres naturels des légumes (carottes, choux-fleurs), les rendant plus doux et croquants. Les versions « Nuggets » : Mixez des légumes (comme le chou-fleur ou les courgettes) avec un peu de parmesan et de chapelure, puis faites-les dorés pour un aspect familial de nuggets. Le camouflage stratégique Intégrez les légumes dans des plats que les enfants adorent déjà. Saucisses et purées : Cachez des carottes ou des courgettes mixées dans une sauce bolognaise ou une purée de pommes de terre. Desserts trompe-l'œil : Utilisez des légumes à saveur douce dans des recettes sucrées, comme le gâteau au chocolat et à la courgette ou le cake à la carotte. L'éducation alimentaire se joue aussi hors de l'assiette. Cuisiner ensemble : Un enfant qui a aidé à préparer un plat est statistiquement plus enclin à y goûter. Montrer l'exemple : Les enfants imitent les parents. S'ils vous voient savourer des légumes régulièrement, ils finiront par être curieux. L'exposition répétée : Il faut parfois proposer un aliment plus de 10 fois avant qu'un enfant ne l'accepte. Proposez toujours une petite quantité sans forcer.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT !

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ÉCOLOGIE
Changeons de rythmes

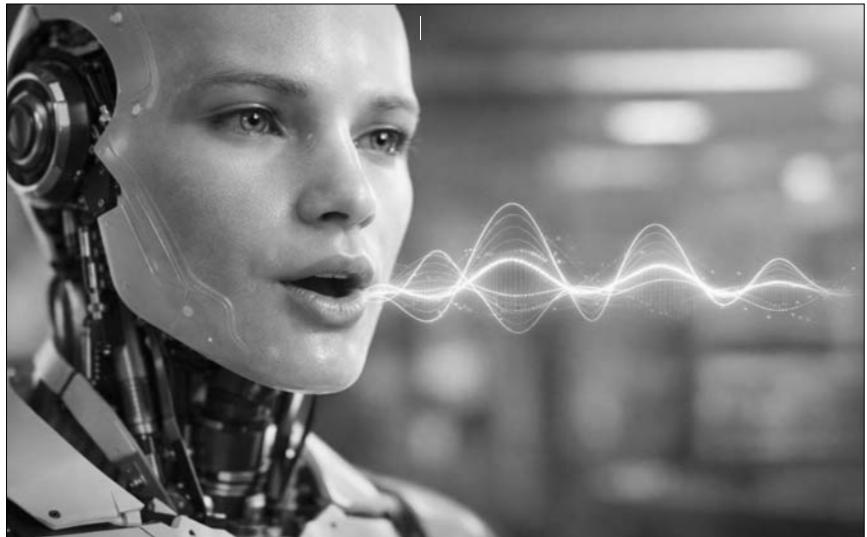


Elon Musk promet son robot domestique dès 2027



Après une annonce en grande pompe marquée par quelques échecs, Elon Musk promet la disponibilité de son robot domestique dès l'an prochain. Celui qui a annoncé un camion et une voiture sportive depuis des années, sans réel produit disponible, nous blague-t-il ? Intervenant au Forum économique mondial de Davos ce jeudi, Elon Musk a annoncé que les robots humanoïdes Optimus de Tesla seraient commercialisés auprès du grand public d'ici la fin 2027. Le patron de Tesla a cependant conditionné ce calendrier : le lancement n'aura lieu que lorsque l'entreprise sera "convaincue d'un niveau très élevé de fiabilité, de sécurité et de fonctionnalité". Musk affirme que ces robots exécutent déjà des tâches simples dans les usines Tesla, une déclaration qui n'a pas été vérifiée de manière indépendante. Cette annonce s'inscrit dans un contexte où plusieurs démonstrations passées du robot Optimus auraient été réalisées avec l'assistance d'opérateurs humains pilotant les machines à distance, selon différents rapports. On notera également le départ récent de Milan Kovac, responsable du programme. Des calendriers souvent modifiés. Les échéances fixées par Elon Musk ont pour habitude d'évoluer. Où en est-on du Semi, le camion présenté quelques années auparavant ? Il a enfin été lancé, certes, mais avec un retard important. Où en est la nouvelle Roadster, présentée dans le même temps ? Pour l'instant aucune nouvelle.

Un robot apprend à parler en regardant YouTube



Il ne suffit pas qu'un robot bouge les lèvres pour donner l'impression de parler. Encore doit-il maîtriser la synchronisation labiale afin que les mouvements correspondent aux sons. Pour y parvenir, des chercheurs ont montré des vidéos YouTube à un robot. La prochaine étape de l'intelligence artificielle sera l'IA matérielle, ou « Physical AI ». Autrement dit, elle aura une présence physique grâce aux robots. Toutefois, lorsque l'IA aura un visage, elle devra apprendre un nou-

veau talent afin de pouvoir interagir avec les humains de manière fluide : bouger les lèvres afin de donner l'impression de parler. Dans une nouvelle étude publiée dans la revue *Science Robotics*, des chercheurs de l'université Columbia aux États-Unis ont appris à un robot à maîtriser la synchronisation labiale, ou lip-sync, grâce à YouTube. Le robot est équipé d'un visage flexible, contenant 26 moteurs pour lui permettre de créer différentes expressions. Il a d'abord été placé de-

vant un miroir pour lui permettre d'apprendre comment son visage se déforme, à la manière d'un enfant. Il s'appuie sur un modèle vision-langage-action (VLA) et a ainsi appris à créer différentes expressions. Après cette première phase, le robot a visionné des vidéos d'êtres humains qui parlent ou qui chantent afin qu'il puisse apprendre les mouvements des lèvres en fonction des sons émis. Il a été exposé à divers sons et langages, ainsi qu'à des chansons.

Un collier capte les sons des victimes d'AVC : ils peuvent reparler après des mois de silence



Afin d'aider les victimes d'un AVC qui perdent temporairement l'usage de la parole, des chercheurs britanniques ont mis au point un petit boîtier qui parle à leur place. Grâce à des capteurs et l'intelligence artifi-

cielle, il est capable de transformer quelques mots en phrases complètes. Après un accident vasculaire cérébral, la moitié des personnes développent une dysarthrie. Le système nerveux est affecté, entraînant un

affaiblissement des muscles du visage, de la bouche et des cordes vocales. L'articulation devient compliquée, et la parole, saccadée, difficile à comprendre. La plupart retrouvent l'usage de la parole en suivant une thérapie avec un orthophoniste, mais il faut souvent compter plusieurs mois, voire une année complète. Pour aider ces personnes, des chercheurs de l'Université de Cambridge en Angleterre ont créé un accessoire s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour leur redonner la parole. Dans un article publié dans la revue *Nature Communications*, ils présentent Revoice. Monté sur un collier, cet appareil est placé au niveau de la gorge et intègre des capteurs afin de détecter les vibrations des muscles lorsque son porteur tente d'articuler des mots. Une IA analyse les signaux des muscles pour déterminer ce que tente de dire la personne, et restitue ainsi les quelques mots articulés qui serviront de base pour la suite.

Une simple photo, 98 % de précision : votre smartphone va-t-il remplacer le docteur ?

Des chercheurs irakiens et australiens ont utilisé l'intelligence artificielle pour créer un outil de diagnostic médical. Une simple image de la langue d'un patient suffit pour déterminer de quelle maladie il souffre, avec un taux d'erreur très faible. Il est fréquent de devoir tirer la langue lors d'une consultation chez le médecin. L'aspect de celle-ci peut donner des indices sur de nombreuses maladies, une technique utilisée en Occident depuis plusieurs siècles et dans la médecine chinoise depuis près d'un millénaire. Cela a servi d'inspiration pour un groupe de chercheurs de la Middle Technical University en Irak et l'université d'Australie-Méridionale qui viennent de créer un nouvel outil de diagnostic. Dans un article publié dans la revue *Technologies*, les chercheurs ont entraîné une intelligence artificielle sur 5 260 images de langues saines sous différents éclairages. Ils ont ensuite utilisé 60 images de langues à l'aspect anormal, provenant de patients avec différentes pathologies comme le diabète, l'asthme, la Covid-19 ou encore une anémie. Le diagnostic ne nécessite aucun matériel spécial, et s'appuie sur un ordinateur portable avec le logiciel Matlab, relié à une webcam USB Full HD (1 920 x 1 080 pixels) placée à 20 centimètres de la langue du patient.



ESPÉRANCE DE TUNIS (TUNISIE)

Belaili de retour à l'entraînement



Par Sanaa

Après plusieurs semaines marquées par l'incertitude et le silence, Youcef Belaili a enfin donné des signes rassurants l'international algérien a officiellement retrouvé le centre d'entraînement de l'Espérance de Tunis, marquant une étape clé dans son retour après une grave blessure au genou. Victime d'une rupture des ligaments croisés en novembre dernier lors du derby contre le Club Africain, l'ailier algérien avait vu sa saison brutalement interrompue. Blessure majeure, suivie d'une in-

tervention chirurgicale réalisée au Qatar, qui avait plongé les supporters « sang et or » dans l'inquiétude, Belaili étant alors l'un des piliers offensifs du club. De retour à Tunis après ses soins à l'étranger, le joueur de 33 ans a repris l'entraînement, tout en restant prudent. Avec l'accord du staff médical de l'Espérance, Belaili a entamé un programme individualisé, essentiellement en salle, axé sur le renforcement musculaire et une récupération progressive. Aucun travail en groupe pour le moment, mais sa présence sur le terrain, même en tenue civile, a été

perçue comme un signal extrêmement positif. Selon plusieurs sources tunisiennes, le retour à la compétition officielle n'est pas attendu avant la fin mars, voire début avril, le club préférant éviter tout risque de rechute. Une gestion mesurée, à la hauteur de l'importance du joueur, dont le contrat avec l'Espérance court jusqu'à l'été prochain. En Algérie aussi, ce retour progressif est suivi de près. Belaili espère retrouver son meilleur niveau à temps pour redevenir une option crédible avec les Verts à l'approche des grandes échéances internationales.

FOOTBALL

Cristiano Ronaldo en Algérie

La légende portugaise Cristiano Ronaldo pourrait prochainement foulé le sol algérien dans le cadre d'un match amical de prestige. Cette annonce suscite déjà beaucoup d'enthousiasme chez les supporters des Verts, impatients de voir leur équipe affronter l'une des plus grandes stars du football mondial. Cette perspec-

tive s'inscrit dans la préparation de l'Algérie pour la Coupe du monde 2026, qui se déroulera cet été aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Après un parcours honorable lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, où les Fennecs ont brillé en phase de poules et éliminé la RD Congo en huitième de finale

(1-0) avant de tomber face au Nigeria (2-0) en quart, Vladimir Petkovic souhaite désormais renforcer son groupe par des rencontres de haut niveau. Ces matchs amicaux permettront à Riyad Mahrez et ses partenaires de tester leurs automatismes et de préparer la compétition sur le plan tactique et physique. Rachid

FOOTBALL - EUROPÉEN

Anis Hadj Moussa dans l'équipe type

L'international algérien Anis Hadj Moussa continue de briller sur la scène européenne. Le milieu offensif de Feyenoord Rotterdam figurait dans l'équipe type de la 7^e journée de l'Europa League, après sa prestation exceptionnelle lors du match remporté par son équipe face au Sturm Graz d'Autriche. Cette rencontre s'est soldée

par une victoire éclatante 3-0 pour le club néerlandais, avec une contribution majeure de l'international algérien. Reconnu par plusieurs sites spécialisés, notamment WhoScored, qui analyse minutieusement les performances des joueurs, Hadj Moussa a obtenu une note impressionnante de 8,33, reflétant son influence sur le ter-

rain. Lors de ce match, il a non seulement inscrit un but, mais a également délivré une passe décisive, confirmant ainsi son rôle central dans le dispositif offensif de Feyenoord. Sa capacité à créer des occasions, sa vision du jeu et son sens du placement ont été des éléments déterminants pour assurer la victoire de son équipe. Rachid

COUPE DE LA CAF

Victoire de l'USM Alger contre Djoliba AC

L'USM Alger a dominé les Maliens du Djoliba AC (2-0, mi-temps 1-0), en match disputé au stade du 5-Juillet (Algier), pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Les Rouge et Noir ont abordé la rencontre avec conviction et ont réussi à trouver le chemin des filets dès la treizième minute de jeu, grâce à leur milieu récupérateur Zakaria Draoui (1-0). Loin d'être rassasiés, les Usmites ont continué à attaquer, avec l'intention d'inscrire d'autres buts et ils ont fini par atteindre leur objectif, grâce à l'attaquant Ahmed Khaldi, ayant réussi à doubler la mise à la 83^e minute de jeu, d'une belle frappe enroulée du pied gauche, qui est allée se loger en pleine lucarne (2-0). Grâce à cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matchs, l'USMA consolide sa première place avec neuf points, soit avec six longueurs d'avance sur le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi, ex-aequo à la deuxième place avec trois unités, alors que Djoliba AC reste bon dernier du groupe, avec zéro point au compteur. Le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi, qui comparent un match en moins par rapport à l'USMA et Djoliba AC vont s'affronter dans un duel direct le dimanche 25 janvier (17h00), également pour le compte de cette troisième journée. Chacun d'entre eux aura pour objectif de gagner, pour recoller à l'USMA et espérer ainsi se qualifier au prochain tour. Lors de la quatrième journée, prévue le premier février prochain, l'USM Alger se déplacera chez le Djoliba AC, alors que dans l'autre match de ce Groupe (A), l'Olympique Club Safi accueillera le FC San Pedro. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, jouera le dimanche 25 janvier. Il accueillera les Sud-africains du FC Stellenbosch, à partir de 20h00, au Stade Nelson Mandela de Baraki. A la fin de cette phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient directement en quarts de finale. Rachid

CAF LIGUE DES CHAMPIONS - JS KABylie

Le courage n'a pas suffi

Après une défaite inaugurale face à Al Ahly au Caire, suivie d'un match nul concédé à domicile contre les Young Africans de Tanzanie, la JS Kabylie n'a toujours pas réussi à décrocher sa première victoire en phase de groupes de la Ligue des champions africaine. Les Canaris ont, en effet, été contraints au partage des points hier face à l'AS FAR de Rabat (0-0), lors d'une rencontre disputée et marquée par de nombreuses décisions arbitrales controversées. Dès le coup d'envoi, les Algériens ont affiché de grandes intentions. Très déterminés, les joueurs de la JSK ont opté pour un pressing haut, cherchant à étouffer les Marocains de l'AS FAR dans leur propre camp. Cette domination territoriale s'est traduite par plusieurs tentatives offensives, notamment par l'intermédiaire des camarades de Messaoudi, très actifs sur le front de l'attaque. Toutefois, malgré cette bonne entame, les Jaunes et Verts ont manqué de précision dans le dernier geste pour trouver la faille. À la 26^e minute, contre le cours du jeu, l'AS FAR se procure la première véritable occasion du match. Al-Fahli se présente face à Merbah, mais ce dernier réalise un excellent arrêt, sauvant les siens d'une ouverture du score. Les Marocains se montrent de plus en plus agressifs dans les duels, mais l'arbitre rwandais, très permissif, refuse de sanctionner cette rudesse par des avertissements. À quelques minutes de la fin de la première mi-temps, la JSK passe tout près de marquer. Sur une belle reprise de volée, Ryad Boudebouz voit sa tentative s'écraser sur le poteau gauche du gardien des FAR. Le ballon revient ensuite sur Hamidi, dont le centre percuté clairement la main d'un défenseur marocain. Malgré les protestations des joueurs de la JSK, l'arbitre reste de marbre et ne siffle pas penalty. C'est donc sur le score vierge de zéro à zéro que les deux équipes regagnent les vestiaires. Au retour des vestiaires, la JSK poursuit sur la même dynamique. À la 53^e minute, sur un coup franc bien combiné, le ballon arrive dans les pieds de Boudebouz qui déclenche un tir à ras de terre. Le gardien de l'AS FAR s'illustre à son tour en étalant toute sa classe pour détourner le ballon en corner. La frustration des Canaris monte d'un cran à la 67^e minute. Sur un centre de Mahious, Messaoudi est clairement déséquilibré dans la surface par un défenseur marocain. Sanaa

SPORT



CAN 2025- SÉNÉGAL :

Le président de la Fédération fait de grosses accusations !

Dans une longue assemblée, le président de la fédération sénégalaise Abdoulaye Fall est revenu en longueur sur la finale de la CAN 2025. Et il accuse notamment le Maroc de contrôler la CAF.

Cela fait désormais une semaine que la finale de CAN rocambolesque entre le Sénégal et le Maroc s'est terminée. Malgré tout, les informations autour de cette finale, et les nombreuses polémiques qui ont éclaté, continuent d'alimenter l'actualité. Samedi, la sortie polémique d'Ismaila Jakobs, qui avait accusé le Maroc d'emboîtement, avait beaucoup fait parler. Cette fois, c'est un autre Sénégalais qui s'est offert une sortie remarquée. Et pas n'importe qui. Dans une longue vidéo publiée sur Séneweb, le président de la fédération sénégalaise, Abdoulaye Fall, est revenu sans langue de bois sur toutes les informations autour de cette finale. Il n'a esquivé aucun sujet et a mis les choses au clair concernant les nombreuses polémiques, notamment avant la rencontre, sur les problèmes d'organisation, d'hôtel, de billetterie ou encore les polémiques d'arbitrage. « Le Maroc ne pensait jamais qu'une autre équipe pouvait l'empêcher d'être champion. Il n'y a pas un pays qui s'est opposé au Maroc comme le Sénégal l'a fait », a-t-il lancé avant d'évoquer d'abord les soucis liés à l'hôtel. Pour rappel, mécontent de la proposition de la CAF, le Sénégal avait publié un communiqué pour réclamer un nouvel hôtel avant la finale. « Avant même la qualification, avant même de partir à Rabat, j'ai demandé à Ablay (ndlr : Abdoulaye Sow, secrétaire général de la FSF) d'aller faire une reconnaissance. On leur a demandé dans quel hôtel nous allions être logés : ils ont refusé de nous répondre. Ce n'est qu'après notre qualification, au moment de préparer le voyage, que nous l'avons appris. Ablay m'a alors dit : "Président, il est hors de question que nous soyons logés dans cet hôtel." L'hôtel était situé en plein centre-ville, avec beaucoup de bruit. Une équipe du niveau du Sénégal ne pouvait pas loger dans ces conditions ». Abdoulaye Fall a ensuite évoqué la polémique du camp d'entraînement avant la finale. Depuis le début de la compétition, dans un souci de logistique, les adversaires du Maroc s'entraînaient sur l'un des terrains de l'immense complexe sportif Mohammed VI de la sélection marocaine. Mais le Sénégal a refusé de s'entraîner au même endroit que son adversaire en finale et a demandé à s'entraîner au stade annexe Moulay Abdellah. Devant l'absence de réaction de la CAF, c'est le président de la FRMF, Faouzi Lekjaa, qui s'est occupé de trouver des solutions pour calmer les esprits. « Ils voulaient nous obliger à nous entraîner dans leur camp de base, le complexe Mohammed VI. Quand Ablay m'a informé, je lui ai dit clairement : "on n'y va pas". Le complexe est certes ultra-moderne — il n'y a pas un camp plus moderne que celui-là. Même chez nous au Sénégal, on n'a pas ce niveau d'infrastructures. Mais si tu t'entraînes là-bas, tu es totalement à découvert : ton équipe est exposée. N'importe quel détail, ils le sauront. Ensuite, vous avez vu l'arrivée de l'équipe à Rabat : zéro encadrement, aucune sécurité. Ablay m'a alors demandé d'aller voir le président de la CAF et le secrétaire général. Ce n'est pas dans mes habitudes de courir derrière les gens, mais j'y suis allé. Sur place, j'ai trouvé Faouzi Lekjaa et le secrétaire général de la CAF, puis ensuite le président de la CAF est arrivé. J'ai discuté avec Faouzi, qui me répétait sans cesse : "c'est la CAF". Quand je suis allé parler au secrétaire général, lui me disait : "le Maroc a fait ceci, le Maroc a fait cela". À ce moment-là, j'ai compris qu'on me menait en bateau. Je suis reparti et j'ai dit à Ablay : "on va publier un communiqué". La fédération sénégalaise avait bien publié un communiqué dans la soirée, avant que le sélectionneur Pape Thiaw ne passe aussi un coup de gueule en conférence de presse. Et alors que la FSF avait annoncé une conférence de presse exceptionnelle dans l'après-midi (veille de la finale), cette dernière avait finalement été annulée. « À 11h30 du matin, Faouzi Lekjaa m'a appelé : "Président, qu'est-ce qui se passe ?" Je lui ai répondu : "Président, ceci est une mesure conservatoire. Demain, on fera un point de presse. On ne jouera jamais dans ces conditions." Il m'a alors dit : "Président,



laisse la CAF de côté. Demain, viens me voir et je ferai ce que tu veux." Il m'a convoqué dans son cabinet au ministère des Finances — Fadiga peut en témoigner. Quand je suis arrivé, je lui ai dit clairement : "les conditions de sécurité de l'équipe nationale du Sénégal sont inacceptables. Il y a des choses qu'on ne peut pas accepter." Immédiatement, le dispositif de sécurité a été renforcé. Des checkpoints ont été installés, même à plusieurs kilomètres de l'hôtel. Je lui ai aussi dit : "on ne s'entraîne pas au complexe Mohammed VI." Il m'a répondu de choisir le terrain que nous voulions. J'ai demandé le centre annexe de Moulay Abdellah. Il a donné les instructions, et un communiqué officiel nous l'a confirmé. Ensuite, je lui ai expliqué qu'on ne nous avait donné que trois tickets pour toute la délégation sénégalaise, sans possibilité d'acheter d'autres pour une équipe finaliste. Tout avait été pris par le Maroc. Il m'a alors dit : "faites une liste : certains sont en loge VIP, les autres en loge royale". Enfin, Abdoulaye Fall a fini par évoquer l'arbitrage et les polémiques autour de la nomination de l'arbitre de la finale. Pour le président de la fédération sénégalaise, c'est le seul point sur lequel le Sénégal n'a pas réussi à faire flancher la CAF et le Maroc, puisque Abdoulaye Fall semble établir un lien clair entre les deux. « Le seul point sur lequel nous sommes restés impuissants, c'est l'arbitrage. Deux jours avant la finale, nous devions connaître l'arbitre, car cela doit être annoncé en commission technique. Quand nous avons posé la question, on nous a répondu qu'ils n'en savaient rien. Le règlement prévoit pourtant un délai minimum pour pouvoir récuser un arbitre. On nous n'avons eu l'information que la veille de la finale à 22h. Quand Ablay les a appellés, ils ont avancé des excuses du type : "On voulait protéger l'arbitre pour éviter la pression." Mais en réalité, nous savons très bien que c'était pour empêcher toute réquisition possible. Pendant la finale, nous avions déjà préparé une lettre de protestation et de récusation. Durant le match, nous avons envoyé la lettre à la CAF, alors que nous étions encore au stade. Jamais un pays ne s'était autant opposé au Maroc. Parce que ce sont eux qui ont la vice-présidence de la CAF, ils ont les moyens, et beaucoup de pays n'osent pas aller contre leur volonté. Personne n'ose prendre position contre eux. Le Maroc tient la CAF, il faut se le dire : ils tiennent tout en main et décident de tout. Faouzi Lekjaa est mon ami, c'est un compatriote. Mais il y a des choses qu'on ne négocie jamais. C'est pour cette raison qu'on est là aujourd'hui. » Des propos forts qui risquent encore d'alimenter les polémiques... »

FOOTBALL (ANGLETERRE)

Cole Palmer "intouchable" à Chelsea

Cole Palmer a été identifié comme l'un des nouveaux joueurs « intouchables » de Chelsea, le club n'ayant aucun intérêt à se séparer du joueur de 23 ans malgré les liens avec Manchester United, selon Telegraph Sport. Palmer, qui a grandi en supportant United, est sous contrat à Stamford Bridge jusqu'en 2033, et aucune clause de libération ne serait en place. Liam Rosenior a insisté sur le fait que l'attaquant est « très, très heureux » à Chelsea et qu'il constitue une « énorme partie » du projet à long terme du club. Le rapport fait un parallèle avec la fameuse liste de neuf « intouchables » établie par José Mourinho en 2006 — incluant Frank Lampard, John Terry et Didier Drogba — suggérant que Chelsea dispose aujourd'hui d'un groupe similaire de joueurs clés qu'il refuse de vendre. Bien que la liste actuelle ne soit pas officiellement nommée ou numérotée, le capitaine Reece James et le milieu de terrain Moises Caicedo seraient parmi eux, aux côtés de Palmer. Les proches du club sont convaincus que Palmer restera à Chelsea pour au moins la prochaine décennie, les plans en coulisses et la collaboration étroite avec Rosenior indiquant qu'il n'a aucune envie de partir.

LIVERPOOL (ANGLETERRE)

Slot appelle au calme sur Salah

Arne Slot est revenu sur la gestion de Mohamed Salah (33 ans, 21 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison), quelques semaines après les critiques publiques de l'attaquant égyptien avant son départ à la CAN. À l'époque, le Pharaon avait affiché son agacement après avoir été laissé sur le banc à trois reprises consécutives, alimentant même les rumeurs d'un possible départ dès ce mercato hivernal. Interrogé sur l'éventualité de se passer à nouveau de son joueur, l'entraîneur de Liverpool a tenu un discours apaisant. « Je trouve toujours cela difficile de laisser un joueur de côté, et encore plus un joueur qui a tant apporté à ce club, a confié le coach des Reds face aux journalistes.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Fiat propose de limiter la vitesse maximale à 118 km/h



Olivier François, patron de Fiat, parlait récemment d'une idée comme une autre pour tenter de répondre aux attentes des Européens : des voitures compactes moins chères. Il faudrait selon lui limiter la vitesse maximale des citadines, les voitures les plus vendues d'Europe, afin de réduire le nombre d'aides à la conduite et d'outils de sécurité incontournables sur un véhicule qui n'est pas limité en vitesse. Mais pas sûr qu'une telle proposition irait bien loin dans une Europe où certains pays ne limitent même pas la vitesse sur autoroute. Nous connaissons déjà les

Volvo limitées à 180 km/h, les Renault et Dacia qui plafonnent également à cette vitesse. Mais nous n'avons encore jamais réellement vu se démocratiser des limitations de vitesse plus faibles sur des véhicules populaires. Car il se fait probablement difficile de faire passer cette pilule, quand bien même la plus haute limitation de vitesse sur route ouverte en Europe est de 150 km/h. En écartant le cas particulier des autoroutes illimitées allemandes, pourquoi produirait-on seulement des véhicules grand public capables d'atteindre désormais assez facilement les 200

km/h, ou plus ? Conçus ainsi, ces mêmes véhicules doivent alors être dimensionnés d'une telle manière qu'ils puissent être sûrs en toute condition. Y compris en grand excès de vitesse. Et c'est ce point là qui interroge Olivier François, le patron de Fiat récemment interrogé par nos confrères d'Autocar. L'inflation galopante de sortie du Covid aura fait de gros dégâts dans l'industrie automobile, qui s'est retrouvée dans une spirale infernale : des coûts en hausse, et pour certains, de l'appétence trop prononcée pour des marges jamais atteintes alors.

4 petites berlines qui bident en France

Les marques automobiles premiums connaissent une diffusion mondiale. Parmi les berlines compactes, l'Europe a toujours eu pour préférence les versions à 5 portes, dont elle loue les vertus pratiques grâce au hayon. Cette tendance perdure encore en Asie, comme au Moyen Orient, où un véhicule tricorps, forcément plus long que la version à hayon, affirme son caractère statutaire et par la même occasion valorise son propriétaire ou son conducteur. En France, les compactes à coffre sont un point d'entrée non négligeable. Tout particulièrement lorsqu'à l'étage du dessus, les berlines familiales (Audi A4, BMW Série 3 et Mercedes Classe C) n'ont cessé de gagner en longueur et en prix. C'est pourquoi, elles persistent et signent avec cette formule sur tous les continents. Même si par chez nous, elle ne fait plus vraiment recette. La preuve par quatre.

La Chine produit 2,5 fois plus de voitures que les Etats-Unis



En France, la voiture la plus produite est japonaise. A l'étranger aussi, il peut y avoir quelques surprises. Si vous pouvez deviner assez facilement quelle était la voiture la plus produite du Japon, vous aurez probablement un peu plus de mal pour les modèles sortant de Chine ou d'Espagne. Au

niveau mondial, 92 millions de véhicules légers (VP et VUL) auraient été produits l'an dernier, en légère augmentation par rapport à 2024. Si la voiture électrique commence à installer la Chine dans le paysage automobile européen en terme de ventes, il ne faut pas oublier que l'Empire du Milieu

Nouvelle génération Renault Megane : look d'enfer et recharge ultra-rapide

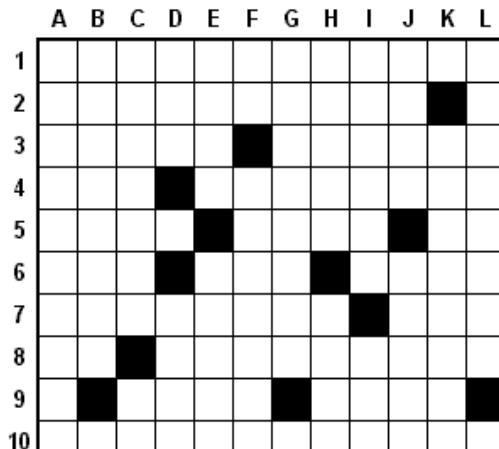


Il faudra oublier l'actuelle Renault Megane E-Tech qui fut une parenthèse singulière dans la gamme avec un format plus petit que celui d'un Captur de segment B pour cette berline crossover revendiquée de segment C. Sa remplaçante attendue en 2028 remettra les pendules à l'heure en profitant d'un gabarit en hausse, d'une plateforme, de batteries et de machines électriques de nouvelle génération. Plus de puissance sous le capot et moins de temps relié à la prise caractériseront celle qui souhaitera redevenir la référence du marché. Était-ce une erreur de nommer la berline compacte électrique de la gamme, Renault Megane E-Tech ? Entre la confusion possible, à ses débuts en 2022, avec la Megane 4 thermique alors encore au catalogue et une taille de seulement 4,21 m - moins qu'un Renault Captur - inhabituelle pour ce patronyme né dans la gamme Renault en 1995, le message n'était pas bien clair. Autant de griefs que l'on ne pourra reprocher à sa remplaçante attendue en 2028. Avec elle, les choses rentreront dans l'ordre ! La future Renault Megane reprendra sa place dans la gamme, celle d'une berline compacte de segment C d'un format voisin de 4,35 m. Ainsi, la française renouera avec la polyvalence digne de son rang, les passagers de la banquette arrière ne s'en plaindront pas, bien au contraire.

MOTS CROISES **FORCE**

Horizontalement

- Scène permanente et souvent futile
- Avec elle vous ne paraîtrez plus froissé
- Fait la peau lisse - Ambitionnera
- Feu frappant le fer - Dispositif qui empêche la fertilité
- C'est pareil - Bout de bois - Il vaut bien le titane en équation
- Cours de la Vallée des Rois - Aber - Dites oui et vous le serez
- Ressassé maintes fois - Elle est visible de loin dans le kiosque
- Pointe de rose - Irais parfois trop loin
- Tête d'affiche - Bisque
- Prépareraient la générale



Verticalement

- A - Abrutir B - Grave danger pour le foie C - Relatif à des ouvrières très spécialisées D - Ancien secteur postal E - Difficulté - Bruit de mauvais moteur F - Divins protecteurs dans le Nord - Grand col F - Voisine de Dijon - Couverture G - Gonflerais H - Se manifester dans le noir - Exécutera I - Il a une fusée à chaque bout - Musique populaire africaine J - Pas du tout imaginaire - Petite quantité de lait K - Qui concerne la tunique interne de l'oeil L - Mets les moyens de production aux mains de la collectivité



Bélier

Vous serez à l'abri du besoin, de l'insécurité et de mauvaises surprises. Cependant, ne relâchez pas votre vigilance et évitez toute spéculation fallacieuse.

Gémeaux

Mars sera porteur de succès dans les entreprises professionnelles, de chance, de protections et d'opportunités diverses.

Lion

Si vous continuez à gérer sageusement votre budget, vous parviendrez sans trop de peine à mettre de côté quelques économies, que vous pourrez bientôt dépenser pour vous faire plaisir.

Balance

Uranus vous assurera la stabilité dans votre travail, laquelle pourra même s'assortir d'un engagement très officiel ou d'un contrat.

Sagittaire

Vous receverez des nouvelles d'un ami d'enfance, mais cela ne vous réjouira pas forcément. Jalousie ou rancœurs passées se ront dans votre esprit.

Verseau

Vous aurez encore intérêt à surveiller de plus près votre équilibre financier et à contrôler vos envies de dépenses. Si vous avez un achat important à faire, réfléchissez longuement avant d'agir.

Taupe

Deux grosses planètes se trouveront dans votre secteur santé. L'une, Saturne, a pour effet de fatiguer l'autre, Jupiter, est porteur de chance.

Cancer

Les secteurs de votre thème liés à la vie de famille sont influencés en ce moment par des planètes très bénéfiques. Vénus, Jupiter, le Soleil et Mercure se ligueront pour privilégier vos relations avec vos proches.

Vierge

Mars en aspect harmonique vous sera favorable, ce qui vous vaudra une vitalité exceptionnelle, et vous donnera envie de tout faire pour être en bonne forme physique et morale.

Scorpion

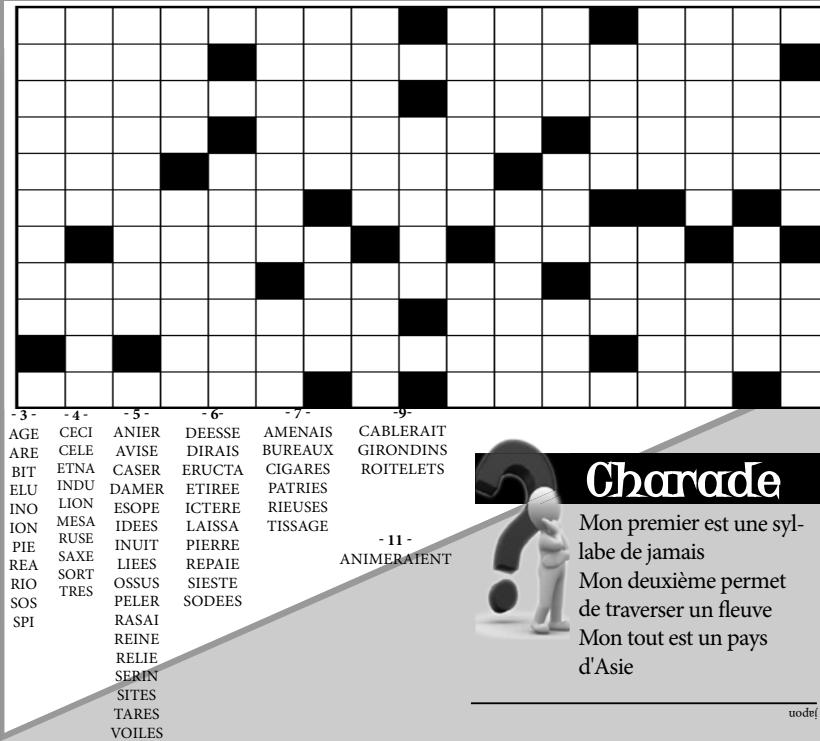
Votre vie familiale sera très protégée. Avec votre partenaire comme avec vos enfants, vos relations se fonderont sur la complicité.

Capricorne

Mercure vous rendra plus communicatif qu'à l'ordinaire. Cela vous vaudra de meilleurs contacts avec votre entourage familial.

Poisson

Dopé par Mars en aspect harmonique, vous ne ménagerez pas vos efforts pour réussir dans votre travail ; et vous saurez, si nécessaire, défendre vos intérêts ou vos droits.



SOLUTIONS

Mots fléchés												
O	C	B	F	S	R	N	S					
A	R	E	I	T	R	E	M	E	S	T		
	E	Y	U	S	A	I	M	E	R	A		
	N	I	D	S	T	M	E	R	E	S		
	A	N	E	T	O	S	E	M	I	R		
	G	C	R	O	E	G	O	M	E	R		
	E	N	T	R	E	M	E	S	O	R		
	D	O	E	T	A	S	T	A	R	P		
	J	E	U	A	C	R	E	T	E	S		
	A	T	E	R	E	R	E	T	E	S		
	G	S	U	E	R	E	T	E	E	L		

Sudoku

4	6	1	9	5	2	7	3	8
2	8	3	7	1	6	4	5	9
5	9	7	3	4	8	6	2	1
7	2	5	8	6	9	1	4	3
3	4	6	1	2	5	9	8	7
8	1	9	4	7	3	2	6	5
6	3	2	5	9	7	8	1	4
1	7	8	6	3	4	5	9	2
9	5	4	2	8	1	3	7	6

Mots croisés

Mots croisés												
1	C	H	A	M	A	I	L	L	E			
2	R	E	P	A	S	E	U	E	T			
3	E	P	I	L	E	V	I	S	E	R		
4	T	A	C	S	T	E	R	I	L	E		
5	I	T	O	U	O	R	E	E	T	I		
6	N	I	L	R	I	A	U	N	I	S		
7	I	T	E	R	A	T	I	F	U	N		
8	S	E	A	B	U	S	E	R	A	I		
9	E	S	T	A	R	G	E	A	R	E		
10	R	E	P	E	T	E	R	A	I	E		



Mon premier est une syllabe de jamais
Mon deuxième permet de traverser un fleuve
Mon tout est un pays d'Asie

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE! **COMMUNIQUEZ**



Réflexion
quotidien national d'information

Pour vos annonces et insertions publicitaires

Tél / Fax : 045 41 36 55

Mob : 0555 850 858

Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MANDAIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



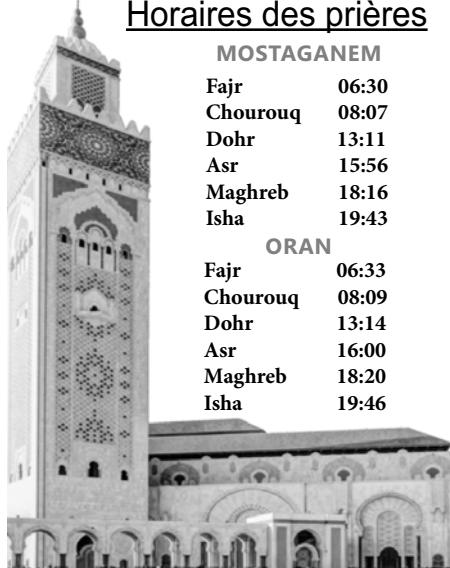
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalous	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtastaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	06:30
Chourouq	08:07
Dohr	13:11
Asr	15:56
Maghreb	18:16
Isha	19:43

ORAN

Fajr	06:33
Chourouq	08:09
Dohr	13:14
Asr	16:00
Maghreb	18:20
Isha	19:46

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	16h15
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	16h45
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	17h10
05h40	18h32
SIDI BEL ABBES - ORAN	05h40
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	12h50
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	05h51
05h51	08h28



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



LIBAN

Un immeuble de cinq étages s'effondre

Un immeuble résidentiel de cinq étages s'est effondré pour des raisons encore inconnues dans le quartier de Kubba, à Tripoli, dans le nord du Liban, déclenchant une intervention d'urgence et une opération de recherche d'éventuels survivants sous les décombres. La Défense civile libanaise a indiqué que le bâtiment s'est écroulé durant la nuit, piégeant cinq personnes sous les gravats. Deux d'entre elles ont été retrouvées vivantes, tandis que les équipes de secours poursuivaient leurs recherches pour retrouver trois autres personnes, dont deux enfants, alors que les opérations se poursuivaient sur place. Le président Joseph Aoun a ordonné l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les causes de l'effondrement, appelant à une investigation officielle, alors que les autorités cherchent à établir si des problèmes structurels, un manque d'entretien ou d'autres facteurs ont pu contribuer à cet incident. *Anadolu Ajansi*

SYRIE

L'Armée libère 126 mineurs d'une prison des FDS

Les forces de sécurité syriennes dans la province de Raqa, au nord-est du pays, ont libéré 126 détenus d'une prison auparavant administrée par le groupe terroriste YPG/FDS, tous âgés de moins de 18 ans, a rapporté la chaîne Alikhbaria Syria TV. Citant une source sécuritaire non identifiée, la chaîne a déclaré : « La sécurité intérieure a libéré 126 prisonniers de la prison d'Al-Aqta à Raqa, tous âgés de moins de 18 ans ». Le ministre de l'Information, Hamza al-Mustafa, a indiqué sur X, le réseau social américain, que des images publiées par l'Agence de presse syrienne SANA montrent la libération des détenus. « Ces enfants ne sont pas de simples détenus ; ce sont des fils et des filles à qui l'on a volé l'enfance. Ils auraient dû être à l'école et dans des aires de jeux, pas derrière les murs d'une prison. Chaque visage porte une histoire de peur, de séparation et d'innocence perdue », a-t-il ajouté. *Anadolu Ajansi*

TENSIONS ÉTATS-UNIS - IRAN :

Des vols vers le Moyen-Orient suspendus

Plusieurs compagnies aériennes européennes ont suspendu ou réorganisé leurs vols vers des destinations au Moyen-Orient, invoquant des préoccupations de sécurité liées à la montée des tensions entre les États-Unis et l'Iran, et craignant une perturbation plus large dans l'ensemble du golfe Persique. Air France a indiqué avoir « temporairement » suspendu ses liaisons vers Dubaï en raison de la situation régionale, rappelant que la sécurité des passagers et des équipages demeure son « impératif absolu ». « En raison de la situation actuelle au Moyen-Orient, la compagnie a décidé de suspendre temporairement sa desserte de Dubaï », a déclaré la compagnie dans un communiqué, ajoutant qu'elle suit de près l'évolution des événements afin de garantir « le plus haut niveau de sécurité et de sûreté » dans ses opérations. Dans ce contexte, le transporteur a annulé deux vols Paris-Dubaï, entraînant l'annulation de deux vols retour Dubaï-Paris. *Anadolu Ajansi*



DOMINIQUE DE VILLEPIN ESTIME :

“Aujourd’hui, la France n'est pas gouvernée”

L'ancien Premier ministre Dominique de Villepin a dressé, dans un entretien accordé à édition hebdomadaire La Tribune Dimanche et publié dimanche, un constat sévère de la situation politique française, tout en livrant une analyse critique de la crise au Moyen-Orient et de la politique migratoire.

Par Rachid

Sur la situation intérieure, Dominique de Villepin estime que la France traverse une phase de vacance du pouvoir politique. « Aujourd'hui, personne ne gouverne », affirme-t-il, dénonçant un « sentiment de toute-puissance élyséenne » qui aurait, selon lui, faussé le jeu démocratique. Il pointe la gestion de l'après-dissolution et le non-respect des équilibres institutionnels, estimant que le bloc de gauche, arrivé en tête, aurait dû être chargé en premier de tenter de constituer une majorité. Pour l'ancien Premier ministre, le paysage politique est désormais marqué par une désagrégation du macronisme, sans dynamique claire à quinze mois de la présidentielle de 2027. « Tout flotte », résume-t-il, appelant à un temps de bilan plutôt qu'à une course prematurely aux soutiens et aux chiffres. Interrogé sur les accusations d'antisémitisme dont il a fait l'objet, Dominique de Villepin les rejette fermement, rappelant que l'Arcom et le Conseil de déontologie des journalistes ont mis en demeure ceux qui lui ont attribué des propos qu'il n'a jamais tenus. Il réaffirme que l'antisémitisme est « à l'antipode » de sa conception de l'humanisme. Sur le fond, il décrit la situation à Gaza comme « un drame effrayant », imputant l'impasse actuelle à la volonté du gouvernement de Benjamin Netanyahu de s'affranchir du droit international. « On bombarde et on voit », déplore-t-il, estimant qu'aucun problème fondamental n'est réglé au Moyen-Orient, ni à Gaza, ni en Iran, où il dénonce une répression d'une « cruauté inouïe ». Il critique également l'absence de processus de paix et de perspective d'État palestinien, fustigeant des projets qu'il juge irréalistes et contraires au multilatéralisme. Sur la question migratoire, Dominique de Villepin se montre critique à l'égard des réponses législatives successives. « En France, on n'a pas besoin d'une énième loi sur l'immigration », tranche-t-il. Il appelle plutôt à un rétablissement de l'Etat, dans le respect strict du cadre républicain. S'il se dit favorable à la fermeté en matière de délinquance et à la clarté sur l'immigration clandestine, il met en garde contre les « fausses promesses » et les discours simplificateurs. Citant l'exemple italien, il rappelle que le gouvernement de Giorgia Meloni a abouti à la régularisation de centaines de milliers de personnes, soulignant les contradictions entre les discours politiques et la réalité des politiques publiques. S'il n'est pas officiellement candidat pour la prochaine présidentielle, Dominique de Villepin se dit déterminé à « participer au combat de 2027 » et inscrit ses priorités autour de l'ordre républicain, de la justice sociale et de l'ambition économique, tout en appelant à une reconstruction politique fondée sur la crédibilité et la responsabilité.